

Grève le 5 décembre

ESPACE
PIÉTONNIER



Livraisons

de 6h à 10h

Statut des fonctionnaires

Maison de l'Emploi et
de la Formation

Bureau Information

La ville, champ
des possibles

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES
ADHÉRENTS



-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION

-10%**

SUR VOTRE ASSURANCE
VIE PRO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1^{ère} cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

**Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

17 La ville, champ des possibles



6 Retraites Tous et toutes touchés



9 Clermont-ferrand La FSU ouvre son 9^e Congrès



10 Fonction publique Régression sur le statut des fonctionnaires



12 PIAL Bilan de la rentrée inclusive



15 Lycées Des comités de suivi

24 C'est demain International C'est la lutte globale !



28 Eisenstein, dans la tête d'un génie



30 Rencontre avec Marc Fouillard

Revue de la
Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél. : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0720-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Tréviers/NAJA
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Ce numéro comporte
un encart de ADL Partner
aux abonnés de France
métropolitaine.

ÉDITO

Nous emparer de l'avenir...

Alors que se met en place la réforme de la Fonction publique, d'autres dans l'Éducation ou encore à la Justice, que le malaise social est déjà profond et les inquiétudes face à l'avenir si grandes, voici que se profile la réforme des retraites synonyme de baisse des pensions et de perte d'un système construit sur les solidarités. À la moitié du quinquennat d'Emmanuel Macron, nous mesurons bien tous les dégâts commis par les choix, assumés, de ce gouvernement. Et les services publics en sont sans aucun doute une cible privilégiée...

Le 5 décembre marque un point de départ important de la mobilisation contre le projet de réforme des retraites mais aussi pour dire stop à ces politiques destructrices. Pour la FSU, il s'agit non seulement de combattre ces réformes mais également de construire, avec les personnels et dans une unité la plus large possible, des propositions alternatives. Car jamais peut-être, il n'aura été aussi vital de donner sens aux mots égalité, justice, dignité, solidarité, démocratie...

Car non seulement nous ne voulons pas de ces mauvaises réformes mais en plus nous voulons gagner de meilleures conditions de travail et de vie pour toutes et tous ! Et qui peut nous faire croire que la 7^e puissance du monde ne pourrait le permettre ? Alors, oui, emparons-nous de l'avenir !



Bernadette Groison

Brexit : histoire sans fin

Une valse lente, à deux temps... Un pas en avant, deux en arrière... Les images sont légion dans ce feuillet. Deux ans après le référendum en faveur du Brexit, et faute de majorité aux Communes, le Premier Ministre Boris Johnson a arraché à nouveau un report pour le début 2020, puis d'obtenir l'accord de la chambre pour de nouvelles élections législatives en décembre. Sauf que les enjeux en restent brouillés. S'agira-t-il de s'exprimer sur le Brexit ? Ou sur la politique intérieure à mener ? Les deux sans doute. Les conservateurs radicaux, qui ont pris le contrôle du Parti, sont favorables au Brexit et à une politique libérale accentuée, vers un paradis fiscal. Ils sont donc soutenus par le nationaliste Nigel Farage. Les libéraux démocrates sont partisans du Remain, retour dans l'Europe. Les travaillistes, tirillés entre un groupe parlementaire favorable au Remain et une base populaire tentée par le Brexit, promettent la fin de l'austérité et un nouveau référendum. Verdict le 15 décembre... ou pas.

Irak

Pour une nouvelle constitution

Lancée le 1^{er} octobre dernier, la contestation contre un pouvoir jugé corrompu et incompetent se poursuit en Irak.

Etudiant-es et syndicats des enseignant-es, des ingénieurs, des médecins et des avocats en assurent l'organisation depuis le 24 octobre. Les organisations syndicales ont déclaré la grève générale, paralysant la plupart des écoles publiques et des administrations de la capitale et du sud. La société civile irakienne reprend vie, après des décennies d'autoritarisme et de confessionnalisme, une première dans l'histoire des mouvements sociaux en Irak depuis que Saddam Hussein a quitté le pouvoir en 2003. Les manifestant-es revendiquent la fin du système politique tel qu'il a été créé après la chute de son régime, ainsi qu'une nouvelle Constitution et une classe politique entièrement renouvelée.

Si la contestation a semblé faire trembler les autorités du pays, ses forces politiques se sont accordées pour mettre fin, y



La société civile irakienne reprend vie, après des décennies d'autoritarisme et de confessionnalisme.

compris par la force, à un mouvement qui cible les dirigeants irakiens mais aussi l'Iran vue comme responsable de la structuration népotique du pouvoir dans la période post Saddam. Un bilan officiel fait état de plus de 300 morts. Tirs à balles réelles, enlèvements de manifestant-es, de militant-es et de médecins venant en aide aux blessé-es, les forces de sécurité répriment, alors qu'Internet et les réseaux sociaux ont été coupés. La mission de l'ONU en Irak (Unami) a proposé un

plan de sortie de crise : libération des manifestant-es arrêté-es, éclaircissements sur les enlèvements, référendum sur une réforme constitutionnelle, révision de la loi électorale et nouvelles mesures anticorruption dans le douzième pays le plus corrompu du monde. Amnesty International craint pour sa part « *un bain de sang* ». Le gouvernement ayant menacé de licencier tous les enseignants grévistes, leur syndicat a préféré arrêter le mouvement de grève tout en continuant à appeler aux manifestations qui bloquent le centre ville de Bagdad. ♦

Pierre Garnier

Malek Salemkour : « Il y a un risque de santé publique »

C'EST L'ACTU

Que pensez-vous des mesures annoncées par Édouard Philippe concernant le durcissement de l'accès aux soins et la couverture santé des étrangers ?

Par ces mesures, le gouvernement fait des clins d'œil à l'extrême droite, à quelques mois d'élections. Il reprend l'idée que les migrants seraient des fraudeurs et feraient du « tourisme médical ». Quelques cas conduisent le gouvernement à mettre en danger la santé de tous les migrants. Le problème ce sont leurs conditions de vie. Emmanuel Macron avait pourtant promis zéro SDF et aucun demandeur d'asile à la rue. L'État ne remplit pas ses obligations, trop n'ont pas d'hébergement et sont dans une situation sanitaire dramatique.

Quelles conséquences pour les étrangers ?

Le durcissement d'accès aux soins impactera les populations migrantes. Les demandeurs d'asile devront désormais attendre

trois mois avant d'avoir accès à la protection universelle maladie. Cela renverra sur les Urgences, déjà saturées. Cela risque d'augmenter le renoncement aux soins et d'aggraver les pathologies. Il y a un risque de santé publique.

Les quotas économiques ?

Nicolas Sarkozy a tenté de les instaurer au nom de l'immigration choisie pour finalement les juger « infaisables et inefficaces ». Actuellement 33 000 personnes bénéficient d'un titre de séjour économique. Ces mesures vont renforcer l'arbitraire des préfets et des consulats et de fait réduire les voies légales d'entrée au risque d'alimenter les réseaux.



Malek Salemkour, président de la ligue des droits de l'Homme.

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins

20¹⁹ 20

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient victimes ou responsables d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

Recommander l'Assurance Scolaire MAE est un gage de tranquillité.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



MON PREMIER ASSUREUR

Assurance chômage

Les mesures gouvernementales concernant les nouvelles modalités d'indemnisation sont d'une rare violence. Précarisé-es, « permittent-es », seront les plus touché-es, avec beaucoup d'agent-es non titulaires de la Fonction publique. Les nouvelles mesures prévoient un durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation alors que moins d'un-e privé-e sur deux est indemnisé-e. Près de 300 000 personnes supplémentaires seront exclues de leur droit à l'assurance chômage. Le bonus/malus pour les contrats courts, sans valeur contraignante pour le patronat, ne s'appliquera qu'en 2021, quand les mesures envers les chômeurs et chômeuses sont immédiates. Enfin, quand toutes les études ont démontré son inefficacité, la dégressivité des indemnisations est confirmée.

Retraites

Tous et toutes touché-es

La nature profondément régressive du projet de réforme pour l'ensemble du monde du travail et notamment pour les fonctionnaires ne fait désormais plus guère débat.

Dès lors que l'objectif consiste, en dépit d'une augmentation du nombre de personnes retraitées, à stabiliser la part des richesses nationales consacrée au financement des pensions, aucun doute n'est possible sur sa conséquence logique: la baisse du montant des retraites du plus grand nombre, puis un nouveau recul de l'âge de départ.

Confronté à une prise de conscience toujours plus large dans la société et d'abord parmi les salarié-es, à la perspective d'une mobilisation massive le 5 décembre, le président manœuvre.

Il tente de reproduire une campagne de rencontres, toujours extrêmement cadrées, comme à Rodez en octobre. Moments révélateurs lorsque,



Projet Delevoye : baisse du montant des retraites généralisées.

s'agissant ici des enseignant-es il lâche: « Si je passe au nouveau système qui est tout au long de la vie, tous les enseignants seront lésés », dans une allusion à la fin du calcul pour les six derniers mois. Mais c'est occulter l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, l'ensemble des fonctionnaires qui perdraient des centaines d'euros par mois avec cette régression. D'où également la tentation de reculer aux futures générations l'application de la réforme: mais pourquoi attendre si elle est favo-

rable au plus grand nombre? Tentation aussi de diviser le front du refus, en épargnant les fonctionnaires chargé-es de missions dangereuses comme les militaires ou les policier-es.

Le récent rapport du Conseil d'orientation des retraites le confirme: une partie du déficit s'explique par le gel du point d'indice et la baisse du nombre de fonctionnaires. Il démontre que le gouvernement veut agir rapidement et que toutes et tous seront concerné-es: loin ou proche de la retraite. ♦

Matthieu Leiritz

Budget 2020

Appauvrissement des services publics

Les années passent, l'imposture de la politique budgétaire demeure: réduire l'impôt et la dépense publique, réduire les capacités d'intervention des services publics et de ses agent-es, tout en prétendant répondre aux besoins sociaux du pays.

Le gouvernement prétend répondre aux crises sociales qui se succèdent depuis un an par une réduction d'impôts. Or la baisse de l'impôt sur le

revenu ne concernera pas les foyers les plus modestes, exonérés, et peu les classes moyennes, touchées en priorité par l'appauvrissement des services publics garants de la réduction des inégalités comme l'Éducation ou la Santé.

À l'inverse, les propriétaires d'entreprises, au nom du fameux ruissellement, continuent à bénéficier de la baisse

de l'impôt sur les sociétés et des cotisations sociales, fragilisant ainsi davantage le financement de la Sécurité sociale. Conséquence de la baisse des recettes, l'Agriculture ou la Transition écologique, malgré les discours, sont au régime sec avec des budgets qui certes ne baissent pas mais avec des suppressions d'emplois. Face aux mobilisations fortes des personnels, le gouvernement

a ramené de 50 000 à 10 500 les suppressions d'emplois publics.

Si les effectifs de la Justice et la Police augmentent, la situation est contrastée à l'Éducation avec des créations insuffisantes dans les primaires et des suppressions dans le secondaire. Rien n'est évidemment prévu pour relever les salaires et les pensions. ♦

M.-R. R. M.

Modèle social

Rendez-vous le 5 décembre

Le gouvernement poursuit le démantèlement du système de retraite. Par ailleurs, les nouvelles règles de l'assurance chômage, entrées en vigueur au 1^{er} novembre, sont d'une rare violence et vont rendre plus inaccessible l'indemnisation de près de 300 000 chômeur-euses supplémentaires selon le ministère du Travail.

Démantèlement également avec la privatisation prévue d'Aéroports de Paris (ADP). Alors que le million de signatures va être atteint pour l'organisation d'un référendum sur le sujet, manifestation le 30 novembre à Paris, relance des maires, amplification de la mobilisation: l'action se poursuit et la FSU y appelle! Dans le collimateur également, les hôpitaux. Les personnels des urgences dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et la nécessité de pouvoir accueillir mieux les patient-es. La FSU soutient les actions des personnels annoncées suite à la journée de mobilisation du 14 novembre.

L'éducation nationale n'est pas en reste avec les mobilisations



La FSU appelle les fonctionnaires à se mettre en grève.

du 6 novembre pour demander notamment amélioration des conditions de travail et reconnaissance pour les directeurs et directrices d'école, les enseignant-es et tous les personnels de l'éducation suite au suicide de Christine Renon, et dénoncer la suppression programmée des CHSCT.

Rejet de la réforme des retraites

C'est dans ce contexte déjà tendu que survient le projet de réforme des retraites. La FSU a écrit au président de la République: « *Le projet porté par votre gouvernement provoque de vives inquiétudes* ». À la clé une baisse conséquente du niveau des retraites et des pensions. Le président a reconnu que les fonctionnaires seraient les grands perdant-es de cette réforme et annoncé le 25 avril dernier une revalorisation de leurs rémunérations et l'ouverture de discussions dans tous les secteurs de la Fonction publique. À ce jour, rien ne s'est concrétisé. Pire, les rémunérations sont à nouveau bloquées pour 2020 traduisant le mépris du gouvernement. CFDT, CFTC, CGT, CGC, FA-FP, FSU, Solidaires et UNSA ont rappelé le 5 novembre leur exigence de revalorisation du point d'indice et insisté sur une indispensable revalorisation.

Retraités-es dans la rue le 5 décembre

Les Journées d'Automne FSU des 14 et 15 octobre ont permis aux adhérent-es retraité-es de réaliser un tour d'horizon d'une actualité riche de projet d'actions, d'échanger et de s'informer. Pour planter le décor Benoît Teste, en charge du dossier pour la FSU, a décrypté la réforme Delevoye. Autres sujets abordés, la situation de l'Hôpital, l'avenir du système de santé et la Sécurité sociale, ainsi que la préparation du Congrès de Clermont Ferrand. Les représentants FSU du « groupe des 9 » ont animé les débats. Après les initiatives du 8 octobre, et avant la journée du 5 décembre, le « groupe des 9 » prévoit un rassemblement des retraité-es de tous les départements le 21 novembre sur la suite du mouvement. Le gouvernement a déjà légèrement reculé sur la CSG, réduite pour certains retraité-es.

Cette situation de blocage amène la FSU à appeler à la grève le 5 décembre prochain pour que l'ensemble des personnels se fassent entendre sur la question des retraites, dans un cadre unitaire CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF. Certains syndicats, de l'UNSA notamment, appellent aussi à cette journée. Les retraité-es CGT, FO, FSU, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble&Solidaires-UNRPA, eux aussi directement concernés par la réforme qui jouera sur le niveau de leur pension, sont solidaires des grévistes. 🔥

Pierre Garnier

Colloque Justice des enfants

Le collectif interprofessionnel Justice des enfants dont la FSU et ses syndicats SNPES-PJJ, SNUAS-FP et SNUTER sont membres a organisé un colloque: « *Justice des enfants: Protection et Éducation!* » à l'Assemblée nationale le 21 novembre dernier.

200 personnes étaient présentes pour réfléchir aux évolutions d'une justice respectueuse des droits de l'enfant, dans le contexte de la réforme de la justice pénale des mineurs voulue par le gouvernement. La parole a été donnée à des pédopsychiatres, sociologues, éducateurs et éducatrices, juges, avocat-es. La justice des enfants n'est pas celle des adultes. Elle doit rester soucieuse de la vulnérabilité des enfants et des jeunes confrontés aux défis d'une société devenue complexe et anxiogène et nécessite du temps et des moyens dédiés pour privilégier la prévention et l'insertion.

Droits de l'enfant, 30^e anniversaire

Le 20 novembre était célébré le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, dont la France est signataire. Pourtant 100 000 d'entre elles et eux ont été privé-es de rentrée scolaire cette année selon Geneviève Avenard, la Défenseure des enfants. Une augmentation. « *Déni de droit* » notamment par le « *refus d'inscription à l'école par les municipalités* » ou une « *interruption scolaire en raison d'hébergements aléatoires ou précaires* ». Il s'agit d'enfants vivant dans des bidonvilles, des squats ou des hôtels sociaux, ainsi que des enfants en situation de handicap ou hospitalisé-es.

La cour administrative d'appel de Paris avait pour sa part confirmé en mai l'illégalité d'un refus de scolarisation des mineur-es de plus de 16 ans. Malgré l'affirmation claire de leur droit à l'éducation les mineur-es isolé-es étranger-es continuent à rencontrer des difficultés et des refus pour poursuivre leurs études au-delà de 16 ans. CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA, FCPE, LDH, RESF et Solidarité Laïque condamnent ensemble toute forme de déni du droit à l'éducation et demandent son respect inconditionnel. Ces organisations, que le Collectif Romeurop a rejoint pour l'occasion, ont édité un petit guide juridique et militant : « *Le Droit à l'école pour tous les enfants.* » Plus largement et pour « *mettre en lumière les droits des enfants et en favoriser la connaissance* », ATD Quart Monde a édité un kit pédagogique, en partenariat avec la FSU. Ces documents sont en ligne.



23 novembre

Contre les violences faites aux femmes

Face au budget alloué à la lutte contre les violences faites aux femmes jugé insuffisant par les associations et à l'augmentation du nombre de féminicides avec 135 cas recensés le 19 novembre, 150 personnalités ont appelé dans une tribune sur le site de france info à manifester massivement le 23 novembre 2019 à Paris.

Les annonces du Premier Ministre n'ont pas rassuré. Alors que la Secrétaire d'État annonce fièrement que le gouvernement consacre 79 millions d'euros à la prise en charge des victimes de violences conjugales, les associations peinent à boucler leur budget du fait d'une baisse de subventions de ce même gouvernement. Le budget nécessaire pour lutter contre les violences faites aux femmes est estimé à un milliard d'euros par les associations féministes. Les dysfonctionnements flagrants nécessitent une urgence de mise en œuvre de formations solides pour tout-es les acteurs et actrices de la justice, policières, magistrat-es. Il est indispensable également d'assurer la pérennité financière d'as-

sociations reconnues dans la prise en charge des femmes victimes et d'appliquer effectivement les lois et les mesures déjà existantes, notamment celle permettant l'éloignement des hommes violents. Les places en hébergement d'urgence doivent être suffisantes, les ordonnances de protection démultipliées, les campagnes de communication nationales et récurrentes.

Seule la prise en compte globale de toutes les violences exercées à l'encontre des femmes, dans toutes les sphères de la société peut permettre de construire une

société qui n'autorise et ne tolère plus les conduites de domination. Dans tous les espaces de vie la question doit être posée et traitée.

Les organisateurs et organisatrices de cette manifestation appellent les citoyens et citoyennes à marcher le 23 novembre pour accélérer et imposer une mise en place de mesures radicales et à participer à toutes les initiatives prises partout en France autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Mobilisation des personnels de l'aide à la personne âgée

L'intersyndicale SAPA et l'AD-PA, composées d'organisations des professionnel-les des établissements et services à domicile, restent mobilisées depuis la rentrée pour dire STOP aux conditions catastrophiques de vie pour les personnes âgées et de travail pour les personnels. Les sous-effectifs qui entraînent une surcharge de travail, l'épuisement, le turn over des agent-es, empêchent un accompagnement de bonne qualité des personnes âgées. Les personnels étaient en grève le 8 octobre pour revendiquer 40 000 créations de postes dans un véritable plan de recrutements et l'amélioration des carrières et rémunérations. Ils et elles attendent des réponses concrètes.

Clermont-Ferrand

La FSU ouvre son 9^e Congrès

Le 9^e congrès national de la FSU se tiendra à Clermont Ferrand du 9 au 13 décembre et réunira 900 délégué-es.

Au programme, actualiser nos analyses et tracer la feuille de route par l'élaboration et le vote des mandats. Ce sera le dernier congrès de Bernadette Groison en tant que secrétaire générale.

Le thème 1 permettra de développer les analyses et propositions de la FSU pour lutter contre les inégalités d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Dans un contexte d'attaque majeure contre le statut de la Fonction publique, de marchandisation et d'externalisation des services publics, de modification profonde du système des retraites, le thème 2 travaillera pour donner des perspectives pour changer la donne.



900 délégués pour tracer une nouvelle feuille de route.

Le thème 3 traitera des crises climatiques, environnementales, sociales, économiques et politiques que traversent nos sociétés. Il devra proposer des alternatives à ces politiques libérales.

Dans le thème 4 consacré au syndicalisme, les congressistes

débatront des voies pour améliorer son efficacité, sa place et son rôle qu'il doit jouer dans la société.

Renforcer la FSU, améliorer sa visibilité et son fonctionnement interne, attirer de nouvelles et de nouveaux militantes, renforcer la place des femmes et des jeunes dans notre organisation seront également au menu. ♦

Sandrine Charrier

Sécu

Hôpital : toujours aux urgences

Les mesures pour l'hôpital annoncées par le premier ministre sont loin de répondre à l'ampleur des besoins du système hospitalier et des personnels. Elles surviennent alors que les décisions d'allègements et exonérations de cotisations sociales continuent d'amputer les recettes de la Sécurité Sociale (S.S.).

Une hausse de 1,5 milliard d'euros pour le budget des hôpitaux sur les 5 prochaines années, le déblocage de 10 milliards d'euros pour reprendre un tiers de la dette des établissements hospitaliers, une

prime de 800 euros par an pour les aides-soignant-es et infirmier-es mais uniquement en Ile-de-France et la remise à plat du statut des praticiens : après les mesures annoncées le 30 novembre et le 17 décembre, le collectif inter-hôpital appelle à une nouvelle mobilisation pour le 30 novembre tandis que les fédérations santé de la CGT et de FO invitent les personnels à se joindre à la grève du 5 décembre.

Ces annonces surviennent alors que pour la deuxième année consécutive, le Gouver-

nement refuse d'appliquer la loi Veil de 1994 qui prévoit de compenser la perte de recettes de la sécurité sociale consécutive aux allègements accordés aux entreprises sur les cotisations sociales.

Dans une lettre ouverte au premier ministre, onze organisations (syndicales, mutuelles et associatives) dont la FSU, ont appelé au retour à la compensation intégrale « meilleure garantie de pérennisation de notre système solidaire et de son financement ». ♦

Valérie Soumaille

Protection sociale : un livre utile

Jean-François Naton, militant syndical CGT et vice-président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), dans son



livre *Pour de nouveaux jours heureux*, propose une réflexion et une démarche pour retrouver les principes fondateurs de la sécurité sociale tout en les adaptant à la réalité actuelle, d'où la référence au programme du Conseil National de la Résistance.

Après avoir retracé rapidement l'histoire de la création de la Sécu, il montre comment ce projet a été progressivement détourné de sa vocation universaliste : séparation en branches, disparition de son fonctionnement démocratique, prédominance du soin par rapport à la prévention, focalisation sur la maîtrise des dépenses, allègements de cotisations patronales... D'où une efficacité moindre, des déficits, et une réponse dégradée aux besoins des usagers. Pour Jean-François Naton, le montant des dépenses compte moins que leur utilisation, et la gestion de ce bien commun doit redevenir démocratique. Un ouvrage qui aide à mieux comprendre la sécu pour mieux la défendre.

Convention citoyenne pour le climat

Le Conseil économique social et environnemental consulte et associe depuis le 4 octobre 150 citoyen-nes, désigné-es par tirage au sort. Réuni-es dans la Convention citoyenne pour le climat, dotée d'une gouvernance et d'une organisation indépendantes, ils et elles répondront à la question : Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? Fin janvier, leurs propositions seront soumises soit au référendum soit au vote du parlement, soit par voie réglementaire.

Université : la précarité tue

La FSU apporte tout son soutien à l'étudiant de l'université de Lyon 2 qui s'est immolé vendredi 8 novembre devant le CROUS de La Madeleine à Lyon. Dans le message laissé par cet étudiant, également syndicaliste à Solidaires Etudiant-e-s, des conditions de vie particulièrement difficiles sont évoquées. Ce geste met tragiquement en lumière une précarité étudiante grandissante. La précarité est la situation vécue par de très nombreux étudiants et étudiantes, soumis-e-s aux petits boulots qui freinent leurs études, au logement cher, à la suppression des bourses, à des allocations dérisoires, aux difficultés d'accès à la santé et à une alimentation suffisante, aux fins de mois qui commencent dès leur début.

Le gouvernement doit mettre en œuvre des politiques publiques qui traitent mieux les jeunes et offrent à chaque étudiant-e les possibilités de se former dans des conditions d'étude et de vie dignes et décentes.

Cela passe notamment par un accès gratuit pour toutes et tous à des services publics de qualité (éducation, santé, transport, culture...), la hausse du nombre et du montant des bourses, la mise en place de la trêve hivernale dans les logements universitaires et un accès à un logement décent et abordable en Cité Universitaire.

La FSU a appelé à participer aux rassemblements de soutien qui ont eu un peu partout en France sur le territoire, pour exprimer sa solidarité avec cet étudiant et exiger des solutions pour lutter contre la précarité étudiante.



Fonction publique

Régression sur le statut des fonctionnaires

Dès janvier 2020, les modifications du statut général des fonctionnaires, votées et imposées ces derniers mois, s'appliqueront, avec des régressions majeures sur les droits individuels et collectifs des personnels.

Sur les questions de mobilité, les CAP (commissions administratives paritaires) n'examineront plus les projets de mutation établis par la seule administration. Puis en 2021, il en ira de même pour les carrières, c'est-à-dire les perspectives d'avancements et de promotions. Créées à la Libération avec le statut général de la Fonction publique de 1946, dans l'idée qu'une République forte devait être servie par des agent.es à l'abri des pressions notamment politiques ou des puissances d'argent, les CAP permettent aux personnels la garantie de leurs droits en tant que salarié-es. La présence de représentant-es élu-es, à parité avec ceux de l'administration, permet la vérification de l'exactitude des données sur les opérations de mutations et

de carrières, elle impose également à l'État-employeur la transparence et l'égalité de traitement y compris dans l'organisation et le fonctionnement des services.

Modernisées et confirmées par le Statut général de 1983-1984, les CAP incarnent une vision démocratique de la Fonction publique et l'ambition de fonctionnaires traité-es non en simples exécutant-es mais en citoyen-nés. Dès lors, la suppression de nombre de leurs compétences par la majorité parlementaire signifie un retour en arrière de plusieurs décennies,

dans la logique d'un État autoritaire aux pratiques arbitraires et poreuses à tous les passe-droits. Le risque est grand désormais de pressions hiérarchiques sur les fonctionnaires, de tentation de céder aux injonctions des pouvoirs locaux, et finalement d'un service de moindre qualité pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

C'est tout l'enjeu de la bataille syndicale pour le retour à une gestion démocratique des personnels, bataille dans laquelle la FSU est naturellement engagée. ♦

Matthieu Leiritz

Salaires : aucune réponse

Un décret et un arrêté du 10 octobre 2019 reconduisent la Garantie individuelle de pouvoir d'achat des fonctionnaires (Gipa) pour l'année en cours. Lancée en 2008, elle a pour but de compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les agent-es dont le salaire a évolué plus lentement que l'inflation sur les quatre dernières années.

L'entourloupe ? Elle exclut celles et ceux dont le pouvoir d'achat a progressé du fait d'un passage d'échelon ou d'un changement de grade. Prime soumise au bon vouloir du gouvernement, elle ne peut remplacer l'augmentation générale de la valeur du point d'indice portée par la FSU.



Assemblée nationale

Les territoires ruraux abandonnés

Fractures et sentiment d'abandon des territoires ruraux par les pouvoirs publics donnent le ton du rapport du comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale publié en octobre.

Ce sont des conséquences des vagues de réformes de l'action publique, RGPP, RéATE et MAP notamment, affirme la mission d'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux.

L'attractivité est vue dans le rapport comme un levier puissant de la reconquête de ces territoires. « *Sans services publics, de nouveaux habitants ne s'installent pas. Sans population, les services publics disparaissent.* » Pour déjouer ce cercle vicieux, deux facteurs fondent l'attractivité : « *la présence de services publics et de services de proximité; le numérique, principale voie d'accès aux démarches administratives et facteur de développement d'activités économiques hors des centres urbains.* » La disparition de guichets de



Dans les zones rurales, le recul des services publics.

proximité de la Poste, de Pôle emploi et de la Sécurité sociale notamment, combinée à l'absence de couverture numé-

rique, ont accentué une forme d'exclusion.

De plus, « *Les administrations ont tout fait, avec un certain succès, pour dissuader les usagers de recourir à d'autres modes de contact qu'Internet* », souligne le rapport.

Sont jugés prioritaires pour installer des jeunes actifs et actives en zones rurales, la prise en charge de la petite enfance, l'école et l'accès aux soins. Mise en œuvre de centres de santé, seuil d'éloignement maximal des services de santé et d'urgence à vingt minutes, création de petites structures à destination des personnes âgées isolées comptent parmi les propositions du rapport. Développement des Maisons France services, dans la continuité des 1 340 maisons déjà implantées. En effet avec « *13 millions d'habitants frappés d'illectronisme* » et d'autres « *pas à l'aise avec la langue écrite* » souligne le rapport « *la présence d'un guichet physique est indispensable* ». ♦

Pierre Garnier

Aéroports de Paris

Malgré le silence des grands médias et du gouvernement, la campagne pour obtenir un référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) bat son plein : le million de signataires devrait être atteint fin novembre.

La coordination nationale contre la privatisation d'ADP et toutes les organisations qui soutiennent la campagne pour le référendum appellent maintenant à accélérer le rythme des signatures.

Toutes les occasions doivent être saisies pour atteindre, avant le 12 mars, les 4.7 millions nécessaires à l'obtention d'un référendum : présence dans les manifestations à venir ; sollicitation des maires pour qu'ils et elles relaient l'information et fassent des mairies des lieux vivants de la démocratie ; travail de chacun-e pour convaincre 4 personnes de signer... Des outils pour mobiliser sont disponibles sur le site unitaire : privatisercestvoler.fr

Seine-Saint-Denis

23 mesures pour le 93

Le 31 octobre, un an et demi après la parution d'un rapport parlementaire alarmant sur la situation économique et sociale en Seine-Saint-Denis, le gouvernement a présenté 23 mesures pour les services publics supposées « *rendre l'état plus fort* » dans ce département.

Afin de fidéliser les agents et agentes des services déconcentrés entrant dans le département, une prime de

10 000 € leur serait versée après 5 années de services effectifs. Le périmètre d'application de cette mesure reste vague : seuls sont cités les personnels en « *première ligne* ». S'agit-il de ceux affectés en REP+ ? Dans les quartiers « *politique de la ville* » ? Si les conditions de vie et de travail ne s'améliorent pas, cette mesure ne permettra pas le recrutement et la stabilité

nécessaires. Le gouvernement veut également encourager le recrutement d'enseignantes et d'enseignants « *locaux* » avec d'ici trois ans 500 contrats de préprofessionnalisation réservés à des étudiants boursiers-es.

La Seine-Saint-Denis a besoin d'investissements publics massifs pour garantir l'égalité aux populations défavorisées. Pour la FSU, il faut avant tout

améliorer les conditions de travail, créer des postes d'enseignante-es et de CPE, d'assistantes sociales, de psy-EN, de personnels de santé... Les moyens doivent être attribués à tous les services publics autour de l'école pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle, notamment la protection de l'enfance sinistrée dans le 93. ♦

Sandrine Charrier

Éducation prioritaire : sortie du rapport

Le rapport Azéma-Mathiot sur l'éducation prioritaire propose de « maintenir et renforcer » l'éducation prioritaire mais de confier la gestion des REP aux rectorats. Sous couvert d'une gestion plus simple et plus proche du terrain, il s'agit de délabéliser nombre d'écoles et de collèges.

Les indemnités seraient supprimées au profit d'une prime d'installation liée à un engagement sur l'occupation des postes. La prise en compte des écoles orphelines se ferait uniquement pour les quartiers politique de la ville (QPV) avec l'extension des dédoublements.

Pour la FSU, réunie en colloque le 2 octobre, la politique de l'Éducation prioritaire doit rester dans un cadre national et les moyens doivent être attribués sur des critères objectifs, transparents assurant l'équité dans tout l'Hexagone.

PIAL

Bilan de la rentrée inclusive

En juin dernier Jean-Michel Blanquer annonçait une rentrée 100 % inclusive pour les élèves en situation de handicap. En cette fin de première période, plusieurs éléments tendent à révéler qu'il ne s'agissait que d'effet d'annonces.

Pour les élèves, la rentrée selon le MEN était annoncée 100 % inclusive grâce aux pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Ces structures se révèlent n'être qu'un outil de gestion des accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AEHS) qui transforme les notifications d'accompagnement individuel en notifications d'accompagnement mutualisé. Les parents, pour lesquels le gouvernement s'engageait à un *accueil*, peuvent uniquement s'adresser à une cellule téléphonique avec l'assurance que chaque appel passé reçoive une réponse dans les 24 heures.

Les AESH n'ont pas obtenu ce qu'ils et elles revendiquaient.



La promesse non tenue de scolariser tous les enfants en situation de handicap.

Le passage d'un CDD d'un an à trois ans ne les satisfait pas. Leur statut reste précaire, leur salaire au SMIC et la généralisation de la mutualisation des moyens humains par les PIAL risque de se faire au détriment de la qualité de l'accompagnement. Quant aux enseignant-es démunis-es, ils et elles sont orientés-es vers la plateforme

d'autoformation « Qualinclus » sur leur temps personnel.

L'école inclusive doit offrir un environnement adéquat pour que chaque élève puisse y trouver sa place. L'environnement, s'il est affaire de pédagogie, est surtout dépendant de locaux accessibles, d'une véritable médecine scolaire, de programmes et épreuves d'examens adaptés, d'accompagnement et de formation. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

AESH

Rien ne va !

Le 20 novembre 2019, les AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de handicap) se sont fortement mobilisés-es à l'échelle nationale, à l'appel de neuf organisations syndicales, dont le SNUipp-FSU, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU. Ensemble, ils et elles ont dénoncé temps incomplets subis, non-renouvellements massifs, salaires non versés, acomptes souvent indécentes, affectations aberrantes... Les annonces pour la rentrée

n'y auront rien changé. Ni les promesses de 4 500 équivalents temps plein supplémentaires d'accompagnant-es, portant leur total à 90 000, ni la consolidation de leur emploi par un recrutement en CDD de 3 ans, renouvelable une fois avant signature d'un CDI. Ni l'augmentation de la prise en compte des tâches connexes – et donc de la rémunération – par le passage de 39 à 41 semaines pour calculer le temps

de travail annuel, ni l'annonce d'une meilleure formation. La situation de ces personnels s'est encore dégradée. La mutualisation recherchée par les PIAL entraîne flexibilité – les AESH se partagent davantage d'enfants – et inquiétude quant à la qualité de l'accompagnement mené – un-e enfant peut être suivi-e par plusieurs AESH et ne pas bénéficier du nombre d'heure d'accompagnement auquel il

ou elle a droit. L'augmentation du temps de travail qui en découle se fait sans revalorisation du salaire qui plafonne autour de 700 euros. Quant à la formation, elle est d'une soixantaine d'heures et obligatoirement hors temps scolaire. Face à cette situation intenable, les syndicats, avec les AESH, revendiquent la création d'un véritable statut de la fonction publique. ♦

Valérie Sourmaille

Enseignant-es

Métier et souffrance au travail



Pour lever le mal-être, les enseignant-es doivent être entendus-es.

C'est avec gravité et colère que la FSU avait demandé la réunion d'un CHSCT extraordinaire, notamment après le suicide de Christine Renon. Un CHSCT ministériel a eu lieu le 6 novembre. Les services du ministre de l'Éducation nationale ont pour la première fois présenté un recensement des suicides, largement commenté dans les médias. Il n'est pas admissible que le travail pousse au suicide. La FSU a rappelé les causes du mal-être au travail : le management, le manque de moyens et les réformes imposées. La FSU a exigé que les réformes ne soient plus conçues et menées au rythme des agendas politiques, sans prise en compte de l'expertise et de la parole des personnels et sans aucune considération des besoins d'amélioration des conditions de travail. À l'occasion de ce CHSCT, une large intersyndicale (FSU, UNSA-Education, SGEN-

CFDT, FERC-CGT et SUD-Education) appelait à faire du 6 novembre une journée de mobilisation (rassemblements, conférences de presse, demandes d'audience...) partout en France. Devant le ministre, Bernadette Groison a demandé « que soit levé le tabou des conditions de travail » et que « le ministre reconnaisse qu'il y a un problème de souffrance au travail ». Pour la FSU, les choix ministériels « vont dans l'autre sens avec la personnalisation des carrières et des rémunérations ». Une enquête sur le métier a été réalisée par le SNES-FSU. 47 % des enseignants du second degré éprouvent une insatisfaction quant à la qualité

du travail qu'ils fournissent et 54 % quant à la quantité du travail fourni. L'enquête souligne particulièrement la hausse du temps de travail due à la réforme en lycée et les problèmes d'effectifs et d'hétérogénéité des classes en collège.

83 % estiment perdre la main

sur leur métier, particulièrement en collège. La mise en place de la réforme du lycée se traduit déjà par un emploi du temps dégradé pour la moitié des enseignant-es et surtout par davantage d'élèves à prendre en charge. L'éclatement des groupes classes et des équipes pédagogiques est signalé par près de 75 % des enseignant-es.

Pour le SNUipp-FSU, dans un contexte de prescriptions fortes émanant de l'institution, la réalité du métier est de plus en plus source de tensions et de perte de sens dans le premier degré. Le SNUipp-FSU met en place un observatoire, plateforme pour recueillir les témoignages des enseignant-es sur les empêchements, les doutes, les difficultés, les réussites, et encourage la profession à s'en emparer. Il lance une enquête auprès de la profession pour qu'elle puisse s'exprimer sur l'exercice du métier, le fonctionnement de l'école et sur les rémunérations. ♦

Sandrine Charrier

Actes anti musulman-es

Un vent mauvais souffle de plus en plus fort en France. Alimenté par des actes intolérables, que cela soit la violente prise à partie d'une femme voilée par un conseiller régional RN, par un attentat contre des fidèles d'une mosquée voire par des déclarations intempestives du ministre de l'Éducation nationale sur les sorties scolaires, ce climat sert naturellement les courants politiques anti Lumières, qu'il s'agisse d'une extrême Droite prétendant défendre la laïcité pour mieux stigmatiser une partie des Français-es en fonction de leur confession, ou de courants intégristes désireux de récupérer les nécessaires mobilisations contre le rejet des musulman-es. La FSU s'élève contre ces dérives inacceptables qui menacent la capacité de la population à vivre ensemble, dans le respect de la diversité des opinions et des convictions spirituelles, dont le respect de la laïcité est le meilleur garant.

Maternelle

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié son calendrier pour 2019-2020. Commande de Jean-Michel Blanquer : « une réflexion sur les programmes de la maternelle ». Suite à l'instauration de l'obligation d'instruction dès 3 ans, le CSP est invité à formuler des propositions au ministre « de pistes d'aménagement » afin de faire, selon ce dernier, évoluer les programmes sur les changements induits par la loi.

Élections des représentant-es de parents

Les « résultats définitifs des élections des représentant-es de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements du second degré » ont été publiés par le MEN. Ce vote a mobilisé plus de 6 millions de parents d'élèves. Dans le premier degré, la plupart des listes n'étant pas constituées en association, les parents d'élèves se déterminent majoritairement pour elles (63,8 %). La FCPE reste l'association qui recueille le plus de suffrages avec 11 % alors que la PEEP obtient 2 %. Dans le second degré la FCPE reste largement majoritaire avec 40,8 % des suffrages. La PEEP a quant à elle mobilisé 10,6 % des votant-es.

Erratum

L'interview de Philippe Champy diffusée dans le *POUR* n° 219 contenait une erreur. Philippe Champy est ancien ingénieur de recherche à l'INRP et non pas directeur.



Évaluations CP/CE1

Des résultats en trompe-l'œil

Les résultats des évaluations CP/CE1 de début d'année font état d'une hausse du niveau global des élèves, mais la véritable finalité des apprentissages mesurés comme la compréhension en lecture n'est pas prise en compte.

Début novembre, le ministre a rendu compte des résultats des élèves de CP et CE1 aux évaluations nationales de début d'année. Il communique sur des progrès « significatifs » mais omet d'évoquer les résultats décevants en lecture-écriture ainsi que les écarts qui se creusent entre éducation prioritaire (EP) et autres écoles.

Une communication en décalage avec les résultats présentés par la DEPP, service statistique du ministère. Côté progrès 84 % des CP comprennent les phrases lues par l'enseignant, et en mathématiques ils sont 87,7 % à savoir par exemple écrire un nombre entier. Mais le ministre



La fiabilité et la finalité des tests de début d'année en CP et CE1 restent très contestées.

passé sous silence la baisse d'une partie des résultats, notamment au CE1, où lecture à haute voix, compréhension orale et écriture des mots, sont les exercices les moins réussis. En EP on note en CP et CE1 de gros écarts en com-

préhension orale par rapport aux autres écoles. En mathématiques aussi, où la maîtrise y est bien plus fragile.

En imposant des évaluations qui mettent la focale sur le déchiffrage, le travail sur la compréhension et la production d'écrits sont relégués au second plan. Ce sont les élèves les plus fragiles qui en font les frais, effaçant les effets positifs du dédoublement. Nombre de PE ont d'ailleurs remis en cause la pertinence d'évaluations chronophages peu adaptées aux élèves. Le SNUipp-FSU n'a cessé pour sa part de dénoncer les risques de bachotage, la centration des apprentissages sur des compétences de bas niveau et l'instrumentalisation des résultats, portés par ces évaluations CP/CE1 dont le caractère scientifique n'est pas avéré. Le SNUipp-FSU en demande l'abandon. ♦

Pierre Garnier

Éducation physique

Alerte sur l'EPS

Obligatoire à l'école, l'éducation physique et sportive (EPS) est la seule à garantir à toutes et tous le droit à la pratique des activités physiques sportives et artistiques sans discrimination de sexe, de lieu, de classe sociale. ... Par l'accès à la culture, l'effort, la rencontre qu'elle permet, c'est un facteur d'émancipation.

C'est aussi un moyen pour lutter contre les conséquences d'une plus grande sédentarité des jeunes générations. Pourtant, le Syndicat National de l'Éducation Physique

(SNEP-FSU) alerte : outre la dégradation de son enseignement, comme c'est le cas pour d'autres disciplines, par manque d'enseignant-es, augmentation des effectifs élèves, baisse des horaires disciplinaire en lycée professionnel par exemple, des risques spécifiques pèsent sur l'EPS.

Disparition d'une évaluation spécifique au diplôme national du brevet; abandon de référentiels nationaux pour son évaluation au baccalauréat; absence

d'un enseignement de spécialité dans la réforme contestée du lycée; programmes qui ne détaillent plus ce que les élèves doivent apprendre et maîtriser; emplois du temps empêchant les élèves de participer au sport scolaire le mercredi après-midi; expérimentation « Cours le matin, sport et EPS l'après-midi » qui sous-entend que l'EPS n'est pas un cours: y aurait-il une volonté de faire disparaître cette discipline scolaire? ♦

Valérie Sourmaille



Lycées

Des comités de suivi

Après des mois de contestation, le ministère a installé deux comités de suivi des réformes du lycée et du baccalauréat au nom du dialogue social, l'un sur les voies générale et technologique, l'autre sur la voie professionnelle, avec l'objectif de procéder à d'éventuels « ajustements » en fonction des difficultés sur le terrain.

Ils doivent se réunir tous les deux mois en séance plénière et rassembler des représentants des organisations syndicales, des parents d'élèves, des lycéens et lycéennes et de l'administration.

Pour le lycée professionnel, le SNUEP-FSU a rappelé dès le premier comité de suivi, qu'une étude d'impact devait

être menée en amont de toute réforme, ce qui n'a pas été le cas. Il a donc alerté le CHSCTM, qui a reconnu que cette réforme faisait peser des risques psycho-sociaux sur les enseignant-es.

Pour le SNUEP-FSU, le comité doit dépasser la simple amélioration des dispositifs. La pertinence de ces derniers doit être interrogée au prisme de la réussite des jeunes et des conditions de travail des personnels. Il faut interroger la pertinence des familles de métiers, les problèmes liés au mixage des publics, la mise en place de la co-intervention et du « chef-d'œuvre ».

Le SNUEP-FSU, en intersyndicale, a lancé une enquête afin de recueillir l'avis des professeur-es en lycée professionnel et porter leur parole au sein de ce comité.

Il les appelle à y répondre et à proposer et défendre d'autres perspectives pour leur métier et pour la formation professionnelle initiale des jeunes. Pour le SNES-FSU, le comité de suivi des voies générales et technologiques doit permettre de faire la lumière sur la réalité de la mise en place de la réforme : conditions de travail et d'enseignement dégradées, libre choix des élèves qui n'est qu'un leurre.

Le ministère, guidé par son agenda politique et médiatique, semble vouloir utiliser le comité de suivi pour imposer ses pseudo-solutions (par exemple sur l'évolution du rôle des conseils de classe et des professeur-es principaux et principales).

Le SNES-FSU fera une analyse de ces recommandations pour faire valoir les intérêts des élèves et des professeur-es. ♦

Sandrine Charrier

19^e édition de l'Université d'Automne

Moment fort de rencontres et d'échanges entre les personnels et la recherche, la 19^e édition de l'université d'automne du SNUipp-FSU s'est tenue les 18, 19 et 20 octobre à Port Leucate. Trois journées dans un cadre agréable et convivial en bord de Méditerranée pendant lesquelles 400 enseignant-es, formateurs et formatrices, ont pu échanger sur les questions éducatives traversant le métier dans pas moins de 25 conférences-débats.

En plénière Marie-Aleth Grad d'ATD quart monde, a abordé l'impact de la pauvreté sur les familles et l'école. Benoît Falaize et son équipe de l'ouvrage *Les Territoires vivants de la République* ont conté toute une soirée leurs expériences. Philippe Champy, ancien ingénieur de recherche à l'INRP et auteur de *Vers une nouvelle guerre scolaire*, y a défini l'École de la confiance comme celle de la mise sous contrôle. Enfin Claude Lelievre, professeur honoraire d'histoire de l'éducation, a suivi les trois journées en tant que grand témoin.

Les participant-es ont également pu s'inscrire à d'autres conférences débats réparties sur le site. Un moment fort de la vie syndicale à l'heure où la formation a pratiquement disparu qui permet d'échanger, de se ressourcer, de penser collectivement. Rendez-vous à l'année prochaine.



Effectifs de rentrée dans le second degré

Selon la DEPP, à la rentrée 2019 les effectifs ont augmenté dans les collèges (+38 700 élèves) mais baissé dans les lycées, les formations générales et technologiques (-2 200) comme dans les formations professionnelles (-5 100). Selon cette dernière cette baisse sera due aux évolutions démographiques. Le nombre d'élèves orientés dans la voie professionnelle en lycées a quant à lui diminué de 0,8 % cette année après deux années de baisses plus importantes (1,2 %).



L'institut vous propose 3 nouveaux livres



N'attendons pas la fin du monde

Alternatives et mouvement social

Christian LAVAL, Francis VERGNE (coord.)

Un grand doute s'abat sur la société : il ne serait plus possible de renverser le capitalisme.

En rupture avec le fatalisme, cet ouvrage explore une voie : édifier des alternatives, construire un autre imaginaire, réunir les forces qui travaillent à l'invention d'un nouvel avenir possible.

Éditions Syllepse. Prix de vente : 9 €

La FSU dans la cour des grands – Tome 2

Histoire de la FSU - Alain DALANCON, Josiane DRAGONI, Jean-Michel DREVON (coord.)

Un collectif de militant-es tente d'y analyser cette « histoire du temps présent » de la fédération de 1997 à 2010. Après une analyse du contexte général dans lequel le syndicalisme doit intervenir- détricotage de l'État social, conversion de la gauche de gouvernement à la doxa néolibérale et crise des partis politiques d'une part, développement du mouvement social, sous des formes renouvelées, sur des thèmes nouveaux, mêlant ONG, associations, syndicats, non seulement au niveau national mais aussi mondial d'autre part - le livre examine la fédération en action, poursuit avec l'étude de son corpus et de sa politique revendicative, pour terminer par les structures syndicales, en tentant constamment de faire la part des succès et des échecs.

Éditions Syllepse. Prix de vente : 20 €




Le travail « contrarié » de la direction d'école

Frédéric GRIMAUD

Dans chaque école française, de multiples tâches incombent aux directeurs et aux directrices : ce livre décrit et analyse la complexité et les difficultés de leur quotidien pour mieux comprendre les écarts entre le travail prescrit et le travail réel.

Éditions Syllepse. Prix de vente : 8 €

✂ Bon de commande

Nom ou Organisation 

Prénom ou Nom du contact

Adresse

CP Ville

Téléphone Courriel

Livre	Quantité	Prix	Port	Total
N'attendons pas la fin du monde	9 €	2 €
La FSU dans la cour des grands	20 €	2 €
Le travail « contrarié » de la direction d'école	8 €	2 €

Les publications de l'Institut sont à commander en ligne ou en écrivant à

Institut de recherches de la FSU – 104, rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS – Tél. : 01 41 63 27 60 – Site Internet : www.institut.fsu.fr

Joindre le chèque de règlement (2 € de frais de port en sus/livre)

La ville, champ des possibles



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille.

© TRÉVIERIS/AFM

**Malgré le régime maigre imposé par l'état,
la ville reste le lieu où la démocratie peut investir
les politiques publiques.**

Aujourd'hui, près de 80 % des Françaises et des Français sont des urbain-es. Mais qu'est ce qu'une ville ? C'est par l'expérience collective, par les pratiques spatiales, ou, comme l'explique le géographe Jacques Lévy, par la coprésence, qu'un espace est identifié comme relevant de l'urbain, donc de la ville, par ses habitant-es. Qualité de vie collective, recherche d'un espace urbain plus accueillant pour l'ensemble des populations, lieu de démocratie plus exigeante, voici quelques enjeux qui ne

manqueront pas d'être posés dans les prochains mois, alors que se profilent les élections municipales.

Dans un climat de morosité démocratique, la commune, ou la métropole reste un lieu où la démocratie est bien vivante, imparfaite par nature, un lieu où les citoyen-nés continuent de s'engager, que cela soit par la candidature à des postes électifs, l'engagement associatif, la participation à des initiatives de démocratie directe ou participative ou la réflexion sur ce que pourrait être la Ville de demain.

...

Pourtant, l'échelon local n'est pas épargné par le paradoxe d'un État qui prétend se décharger de plus en plus de tâches au niveau local tout en réduisant ses marges d'initiative et de manœuvre budgétaire, via les politiques d'austérité. Difficile dans ces conditions de répondre aux demandes toujours plus fortes en termes de développement écologique, de restauration du patrimoine, de vie culturelle et sportive, d'offre de services publics à commencer par l'Éducation ou la Culture.

D'ailleurs, si la colère populaire voici un an a bien démarré dans les zones péri urbaines, autour des ronds points de banlieues anonymes, c'est bien au cœur des villes, métropoles ou bourgades, que les cortèges ont défilé. « *L'air de la ville rend libre* » disait-on dans le Moyen Âge des féodalités.

La ville est aussi le lieu des tensions, des relégations, des luttes de toutes sortes. Mais aussi des expériences, des politiques publiques qui peuvent permettre aux populations de remettre la main sur leur vie, par exemple en reprenant localement le contrôle de biens communs.

Si les villes, et notamment les grandes métropoles, peuvent symboliser la barbarie et la brutalité du libéralisme économique, comme le développe Guillaume Faburel, elles peuvent également en accueillir des antidotes efficaces, pour peu que les populations le décident collectivement.

Pour une cité démocratique



Le local, meilleur échelon pour faire vivre la démocratie participative.

Avec l'échelon national, la commune - ou la métropole - constitue l'échelon administratif auquel les Français-es reconnaissent la plus grande importance comme l'indiquent des taux de participation bien supérieurs à ceux des élections législatives ou européennes.

Maire et président-e de conseil métropolitain sont reconnu-es par leurs administré-es. D'après un récent sondage réalisé par le Centre de recherches politiques de SciencesPo (Cevipof) et l'association des maires de France, 55,1 % des maires se disent conscient-es de disposer de la reconnaissance des citoyennes de leur commune, un taux proche de celles et ceux qui se disent prêt-es à briguer un nouveau mandat (48,7 %).

Pour autant, l'élection n'épuise pas la question de l'approfondissement de la démocratie locale.

Or celle-ci est sans cesse à réinventer, toujours remise en cause sous plusieurs aspects.

D'abord par une certaine recentralisation opérée via la réduction des recettes fiscales relevant de l'autonomie des communes, comme la taxe d'habitation par exemple. Le soulèvement des Gilets Jaunes et l'obsession de la limitation des dépenses publiques conduisent les gouvernements à largement limiter les marges de manœuvre des municipalités.

Par ailleurs, la commune n'est pas

épargnée par les débats sur les meilleures formes d'incarnation de la démocratie. Incarnation de la démocratie représentative, le conseil municipal et la ou le maire, peuvent être accusé-es de confisquer le pouvoir des citoyen-nes, notamment lorsque sont à l'œuvre des logiques de reproduction clanique du pouvoir, ou l'absence de renouvellement générationnel. André Trigano, maire de Pamiers dans l'Ariège depuis 1971, ne vient-il pas d'annoncer sa nouvelle candidature, à 94 ans ? Cas limite sans doute, mais qui nourrit les volontés de limiter le cumul des mandats dans le temps. La demande de démocratie s'exprime par ailleurs sous la forme participative, à travers les conseils de quartier sous différentes formes, voire de démocratie directe, avec les référendums locaux, notamment sur les questions de transport public ou de développement écologique.

La démocratie consiste également, outre la participation des individus, en l'implication des organisations ou associations qui entendent peser sur les débats publics, d'où l'importance des conseils de développement locaux qui se multiplient sur le modèle du Conseil économique social et environnemental (CESE), regroupant syndicats et associations professionnelles en vue de développer des expertises et des

Grenoble : démocratie locale en danger

Dès 2014, la nouvelle équipe municipale souhaitait donner davantage de « pouvoir d'agir » aux habitant-es. L'« interpellation citoyenne » qui permettait aux Grenoblois de déclencher sur pétition un débat au conseil municipal, puis un référendum en cas de rejet, a été jugée inconstitutionnelle en 2018 après saisie du tribunal administratif par la préfecture. En 2018, sept Conseils citoyens indépendants (CCI), avec pouvoir d'interpeller le maire en conseil municipal, n'ont que peu permis une réelle participation des quartiers populaires. Des jurys citoyens sont composés de trente habitant-es tirés au sort qui, durant trois mois, sont chargés d'imaginer des propositions sur une thématique imposée. Enfin dans le cadre de « budgets participatifs » les habitant-es peuvent voter en ligne des projets « citoyens » à hauteur de 800 000 euros par an.

préconisations dans le débat public. Enfin, ne l'oublions pas, la protection statutaire des agent-es de la fonction publique territoriale, mais aussi d'État si l'on pense notamment aux directeurs et directrices d'écoles, constitue la meilleure des garanties contre toutes les dérives possibles et les pressions pouvant émaner des pouvoirs locaux. Devant les demandes toujours plus nombreuses d'approfondissement démocratique, la législation évolue : pour la première fois, en mars 2014, les citoyennes et citoyens ont élu au suffrage universel direct, à l'aide d'un même bulletin de vote, leurs conseillères et conseillers municipaux et leurs conseillères et conseillers communautaires, femmes et hommes. Jusqu'à présent, elles et ils étaient désigné-es par les conseils municipaux afin de renforcer la légitimité démocratique des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont les métropoles. ♦

Transferts de compétences : où sont les moyens ?



Les communes ont vu nombre de leurs compétences transférées à des communautés de communes appelées à se développer.

Par un long processus de transfert de compétences de l'État vers des entités locales distinctes de lui, la France, qui était un État unitaire très centralisé, est devenue un État décentralisé.

Après une première loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions en 1982, l'acte II de la décentralisation, valide, entre 2002 et 2004, le principe de l'autonomie financière des collectivités territoriales. Leurs ressources seraient constituées des recettes de la fiscalité locale mais aussi, pour une partie déterminante, de dotations de l'État, transferts financiers censés compenser les coûts des transferts croissants de compétences.

Promesse de campagne du candidat Hollande, une nouvelle vague de décentralisation visant à *moderniser l'action publique* démarre en 2012 et se traduit en 2015 par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Il est alors question d'améliorer l'efficacité des services publics locaux. Concrètement, ceux-ci sont aujourd'hui répartis localement sur les trois échelons distincts : régions, départements et communes.

Les communes, environ 35 000 sur

le territoire, ont vu avec cette loi, nombre de leurs compétences transférées à des communautés de communes appelées à se développer. Restent à leur charge les dépenses de proximité en matière d'urbanisme, de culture, d'éducation ou de sport, la construction des écoles, la gestion des déchets ou la sécurité de proximité.

Après quatre années consécutives, sous l'ère Hollande, de baisse des dotations de l'État au titre de la *contribution au redressement des finances publiques ou du désengagement* de l'État selon les points de vue, le gouvernement Édouard Philippe a conditionné la hauteur du concours financier de l'État aux collectivités territoriales, à un effort de maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement. Le plafond de progression de celles-ci a ainsi été fixé à 1,2 % en moyenne annuelle sur 3 ans.

Dans le même temps, le mouvement des Gilets Jaunes a mis en avant des revendications concernant l'égalité d'accès au service public, notamment dans les secteurs ruraux et péri-urbains. Est-il possible de répondre à cette nécessité sans augmenter les frais de fonctionnement, notamment en matière de masse salariale ? ♦

Loi Engagement et proximité

Après le Sénat en octobre, l'Assemblée nationale examine en novembre un projet de loi sur le sort des maires.

Selon le ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, ce texte vise à faciliter concrètement la vie des élu-es locaux et locales, dans la suite du grand débat national issu du mouvement des Gilets Jaunes.

À cette occasion en effet, nombreux avaient été, parmi les 600 000 élu-es de collectivités locales, celles et ceux qui avaient notamment dénoncé la baisse des dotations d'État aux communes, et l'impression de mépris de la part du pouvoir national. D'où les deux axes principaux : redonner des marges d'autonomie locales faciliter le quotidien des élu-es, qu'il s'agisse d'une revalorisation de leurs indemnités, de frais de garde des enfants, de droit à la formation...

En débat, de nouveaux transferts obligatoires de compétences des communes vers l'intercommunalité, comme l'eau ou l'assainissement.

Le scrutin de liste paritaire qui ne s'applique actuellement qu'aux communes de plus de 1 000 habitant-es serait abaissé à 500 habitant-es à compter de 2026. La mise en application de la loi serait prévue dès début 2020, calendrier électoral oblige.



© B. WIDMANN

Des outils pour l'égalité



© B. WIDMANN

Par le PLU, voter en conseil municipal, la ville décide de l'urbanisation des logements et des transports.

Les communes disposent de moyens forts pour combattre les inégalités. Notamment en matière de logements, de transports, de tarifications des services et d'aides sociales.

Si les communes ont des marges de manœuvre étroites pour participer à une réduction des inégalités, « elles disposent d'outils très concrets pour favoriser l'égalité d'accès au logement abordable, aux transports, aux loisirs et à la culture » selon l'Observatoire des inégalités. Pouvoir faire que toutes et tous habitent et vivent dans un environnement de qualité, bénéficient de loisirs intéressants avec des professionnels qualifiés, apprennent à l'école dans des conditions matérielles agréables, se restaurent de produits de qualité, se déplacent dans des transports en commun modernes et efficaces, puissent faire garder ses enfants ou terminer sa vie dans des conditions matérielles satisfaisantes, ne sont pas de petits sujets. Car « la proximité des élus avec leurs administrés dans les petites ou moyennes communes leur offre la capacité de répondre au plus près aux besoins des habitants, de faire un peu de cas par cas, quand c'est possible ». Un atout important toujours selon l'Observatoire.

Le PLU, arme de la politique municipale

Le principal outil dont disposent les communes et les intercommu-

nalités pour œuvrer à une ville plus égalitaire et plus durable est le Plan local d'urbanisme (PLU). Par ce plan, voté en conseil municipal après concertation préalable, qui couvre l'ensemble du territoire communal, la ville décide de l'urbanisation, et notamment des conditions dans lesquelles se construisent les nouveaux logements, la part de logements sociaux, les transports, les équipements, mais également l'environnement, puisque la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) oblige à établir un état initial de l'environnement. Le PLU est un engagement essentiel d'une municipalité dans la lutte contre les inégalités.

Les villes jouent également un rôle de tout premier plan dans le domaine du logement social par le biais des offices publics de l'habitat. Elles peuvent permettre aux plus démunies d'accéder à des conditions dignes de logement, et ont la main pour assurer une mixité sociale qui relève pour beaucoup de l'urbanisme pensé en fonction des emplois, commerces, de la culture, des loisirs, écoles et transports notamment.

Des services gratuits ou à tarifs réduits

Pour nombre de ces services et équipements, les communes développent des politiques d'accès au

Transports gratuits à Dunkerque

Dunkerque s'est mise l'an dernier à la gratuité des bus. Du « sur-mesure » quand, peu utilisé auparavant, le bus a connu une explosion de fréquentation dans une ville réaménagée à son profit, autrefois saturée de voitures. 48 % des heureux passagers et heureuses passagères sont d'anciens automobilistes. « Un choix politique majeur » insiste le maire, qui coûte 4,5 millions d'euros. Un manque à gagner sur les billets et 11 millions pour moderniser et augmenter l'offre. Le débat sur la gratuité porte principalement sur le financement, pour assurer des transports plus nombreux et de meilleure qualité. Un enjeu environnemental. À l'échelle nationale, certains acteurs et actrices défendent plutôt l'idée de tarification sociale avec des prix très faibles pour les plus modestes. Les plus précaires peuvent être rebutés par des démarches parfois trop compliquées pour déposer un dossier leur permettant d'accéder aux tarifs les plus bas.

public très diverses. Pour certaines, le quotient familial permet de déterminer des tarifs adaptés. Des réductions peuvent aussi être accordées aux personnes en situation de précarité, au chômage ou âgées. Parfois, il n'y a aucune réduction. Dunkerque pour sa part, s'est lancée à son tour dans la gratuité des transports publics (voir encadré). Elle bénéficie aux plus modestes comme au plus riches. Les communes doivent ainsi trouver d'autres financements pour entretenir et développer les équipements. Sur le plan social, les centres communaux d'action sociale (CCAS), sont souvent pour les plus démunies l'ultime recours avant la rue quand ils favorisent l'accès aux droits sociaux des personnes les plus fragiles en les aidant par exemple à monter leurs dossiers de demande de prestation auprès des caisses d'allocations familiales. ♦

Une actrice du développement durable

À partir des années 90, sous l'effet conjugué de la conférence de Rio et de la mise en place d'organismes créés à l'initiative de l'ONU pour aider les collectivités locales à élaborer des stratégies de développement durable, le terme de « ville durable » se substitue à celui de « ville écologique ».

Au-delà de la lutte contre les nuisances urbaines, les « villes durables » s'attachent à des thèmes plus transversaux. La ville devient progressivement pensée comme environnement spécifiquement humain et social dont il faut évaluer l'impact à des échelles de temps – le très long terme – ou d'espace – le niveau global – qui dépassent de très loin celles habituellement prises en compte par les politiques locales.

Les préoccupations environnementales ne sont ainsi plus dissociées des projets d'urbanisme, des orientations économiques, des politiques sociales ou culturelles menées par les villes. Reconquête des espaces publics, mobilités douces (vélos, marche à pieds), maîtrise de la périurbanisation, recyclage de l'eau et des déchets, filières courtes et sobres, énergies propres et sûres, économie d'énergie et de chauffage, voire ville à énergie positive, font partie des enjeux d'une « ville durable », tout comme la réappropriation politique de la ville par ses habitant-es à travers des formes de démocratie participative.

Le quartier est présenté comme une échelle pertinente pour penser la vie durable. Ici, un jardin participatif dans une rue de Metz.

Le quartier est alors souvent présenté comme l'échelle pertinente pour penser la ville durable. Il permet la prise de parole, les débats, les relations d'interconnaissances. Par ailleurs, à l'inverse du découpage du territoire en zones différenciées d'activités humaines, la recherche d'une mixité fonctionnelle implique la présence au sein du quartier de services sociaux, d'équipements éducatifs, culturels et sportifs, de commerces de proximité, de locaux associatifs qui encouragent une vie sociale.

Mais la concrétisation de ces éco-quartiers favorise aussi le développement de l'entre-soi des classes moyennes supérieures qui y sont majoritairement représentées. En outre, si la ville durable est une façon d'interroger les modes de vie urbains et la forme et la structure des villes, elle ne questionne que peu les structures de production (usines, ateliers), pourtant facteur de développement des inégalités économiques, sociales et environnementales, locales et planétaires, et dans l'exploitation des ressources environnementales.

En France, plus de 600 quartiers sont aujourd'hui concernés par l'une des quatre étapes de la labellisation éco-quartier. Le tout premier à avoir vu le jour l'a été en 2008 à Grenoble, à l'emplacement d'une ancienne caserne militaire. ♦



Culture : un levier de la démocratie



À Avignon, depuis la reprise en main par la ville de la gestion du Palais des Papes, les cinq musées municipaux sont d'accès gratuit.

L'accès à la culture est un droit défini dans plusieurs textes fondamentaux dont la constitution, la convention UNESCO et la loi NOTRE.

Les communes sont devenues, 60 ans après la création du ministère de la culture, les premières entités permettant l'accès à la culture. Considérant l'action culturelle comme un élément essentiel contribuant à la cohésion sociale, l'inclusion et l'égalité entre les citoyen-nes, des collectivités agissent. Avec 5,6 milliards d'euros dépensés en 2016 un rapport de 2017 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) souligne que « l'effort culturel des collectivités se singularise, par rapport à celui de l'État qui privilégie le patrimoine, par l'accent mis davantage sur le spectacle vivant et les services de proximité ».

Plusieurs domaines sont privilégiés par les communes qui proposent des projets pour que la culture pour tou-tes devienne la culture avec tou-tes.

Ainsi à Avignon, depuis la reprise en main par la ville de la gestion du Palais des Papes, les cinq musées municipaux sont gratuits. « Cet accès privilégié à la culture et au patrimoine est un enjeu de démocratie majeur, de mixité sociale et d'éducation pour tous », explique la maire.

L'enseignement musical est assuré grâce à 250 écoles municipales de musique agréées (Emma) qui accueillent près de 150 000 élèves, mais aussi par 3 500 structures municipales ou associatives soutenues par les villes qui toucheraient près de 800 000 élèves.

Les bibliothèques et médiathèques municipales se développent. Selon une étude de 2017, 40 % des Fran-

çais de plus de quinze ans ont fréquenté en 2016 ces 16 500 lieux de lectures, soit 5 % de plus que dix ans auparavant.

Pour créer du lien en organisant des rencontres thématiques, plusieurs villes moyennes, comme Martigues, Soissons, Saint-Maur, ont municipalisé le dernier cinéma de la cité pour qu'il reste un grand écran dans leur ville et organisent des séances qui non seulement font connaître une grande diversité d'œuvres et réunissent des publics de toute origine sociale dans des animations autour de films. L'intervention municipale, dans la plupart des cas, augmente la fréquentation. La commune de Tomblaine, en Meurthe et Moselle, offre aux enfants et élèves un panel d'activités culturelles : deux spectacles gratuits par an pour les scolaires, des déplacements gratuits, une semaine d'art du spectacle pendant le festival théâtral, et deux après-midi consacrés à des activités culturelles encadrées sur les 4 journées de classe et demi-maintenues. Chaque classe d'élémentaire est équipée d'un tableau interactif. Un engagement qui permet aux enseignant-es de construire les parcours culturels et artistiques de leurs élèves. ♦

Festival du film italien à Villerupt

Depuis 1976, année de création du festival du film italien à Villerupt, une ville ouvrière de Meurthe et Moselle, ce qui n'était au départ qu'un rendez-vous de passionnés du cinéma italien, s'est transformé en une manifestation rayonnant aujourd'hui dans un cadre dépassant largement la Lorraine. En 40 ans le nombre de spectateurs et spectatrices est passé de 3 500 à 40 000. La municipalité est devenue au fil du temps

un partenaire essentiel qui, par son engagement en termes de moyens et de subventions s'élevant à 37 000 euros par an (somme importante pour cette petite commune de 9 500 habitant-es), permet au festival de se renouveler chaque année. Que ce soit dans la préparation ou dans le déroulement de cet événement culturel la mairie et les habitant-es apportent leur contribution : salles de projection aménagées, matériel mis à disposition, hébergements et repas. Tout est organisé dans une ambiance conviviale où des spécialités italiennes sont dégustées au son de musiques traditionnelles.

Chaque année, le festival reste fidèle à ce qui fait sa marque : faire découvrir des réalisateurs et réalisatrices italien-nes peu connu-es en France, dont certains films ne sont pas encore distribués dans l'hexagone et qui pourtant représentent le cinéma transalpin d'aujourd'hui. Pour la plus grande fierté des Villeruptien-nes.



Guillaume Faburel : « La véritable démocratie naîtra à l'échelle locale » »

Guillaume Faburel est professeur à l'Université Lyon 2 et auteur des *Métropoles barbares* (Éditions du Passager clandestin) qui a reçu le prix du Livre d'Écologie Politique en 2018.

Un an après le début de la crise des ronds-points, les métropoles demeurent-elles « barbares » ?

Elles sont plus que jamais l'une des causes premières des insatisfactions exprimées sur les ronds-points, et des revendications qui en ont découlé. À minima celles d'un désir de reconnaissance sociale et de considération politique pour d'autres manières, dignes, de vivre que celles justement proposées par les métropoles. Or, les autorités métropolitaines et leurs gages gouvernementaux, la fameuse Métropole France, poursuivent sans dévier l'œuvre du développement métropolitain. L'opposition territoriale était annoncée et l'inversion inconcevable. Les Gilets Jaunes revendiquent d'autres formes de vie que celles de la conversion néolibérale forcée des existences ainsi triées, avec leur mobilité nationale et internationale et l'accélération sans fin des mouvements, le divertissement permanent des grands événements culturels et le nomadisme généralisé, la connectique croissante pour la consommation et les corps augmentés par le numérique...

En quoi consiste cette métropolisation ?

C'est un processus d'une envergure inégalée dans l'histoire urbaine. Elle signe la concentration dans les grandes villes des nouvelles filières postindustrielles, et, pour ce faire, de la conversion rapide des pouvoirs urbains aux logiques entrepreneuriales. Il convient d'attirer les élites internationales, les classes techno-managériales ou encore les fameuses « classes créatives » des secteurs à haute valeur ajoutée (aussi sciences et ingénierie, que culture et loisirs...). D'où la création, en 2014 puis 2017, de 22 Métropoles françaises, et quelques

assouplissements du code du travail ou encore de l'environnement, avec depuis lors près de 100 milliards d'euros, publics et surtout privés, engagés ou programmés en 15 années dans les espaces métropolitains : quartiers *all inclusive*, centres commerciaux nouvelle génération, gares interconnectées, grands équipements sportifs, infrastructures numériques de la *smart city*, musées totem du tourisme planétaire...

Où est la « barbarie » que vous dénoncez ?

À Paris, plus de 55 % des actifs occupés sont des cadres ou des entrepreneurs. À Lille ou Bordeaux, leur part augmente de 1 % par an depuis 10 ans. À Nantes, leur nombre a doublé depuis 2000. Le prix moyen du m² a franchi 10 000 euros à Paris, à Lyon, Bordeaux ou Toulouse, le prix des appartements anciens a plus que triplé en 20 ans. Tout ceci rejette les employé.e.s des centres métropolitains, et plus largement tou.te.s les précaires et subalternes de métiers dits moins qualifiés. Les quartiers populaires sont de plus en plus éclatés du fait de leur localisation stratégique transformée en éco-quartiers, équipée en tramways... qui n'auront de cesse d'évincer. Je ne parle même pas de l'accueil réservé aux migrant.e.s ou aux étudiant.e.s les plus modestes.

On doit plus encore ajouter le peu de vertu écologique de la « grandeur » métropolitaine : 70 % des déchets planétaires, 75 % de l'énergie consommée et 80 % des émissions de gaz à effet de serre.

Quels sont selon vous les outils pour démocratiser la ville ?

La métropolisation accélère l'œuvre historique de dépossession citoyenne. D'où sans doute la mul-

« La métropolisation accélère l'œuvre historique de dépossession citoyenne. » »



tiplication actuelle dans les grandes villes des luttes directes contre la gentrification et la touristification, contre la promotion immobilière et la location temporaire (airbnb) dans les capitales européennes ou à New York. D'où encore la généralisation des actions de désobéissance civile au sein des jeunes générations pourtant a priori bien intégrées à la modernité, avec une dénonciation écologique croissante de l'*hubris* consumériste.

S'il y a lieu de démocratiser la démocratie, c'est avant tout dans les petites villes et villes moyennes, dans les hameaux et bourgs ruraux, ou encore aux lisières du périurbain, qui en fait pourraient représenter un contre-modèle puissant à la métropolisation. Là, certes, la mobilité automobile y est développée, et les services publics y sont maltraités. Mais, dans ces espaces de confins, que d'aucuns présentent comme en déclin, il y a également des ressources en savoir-faire, des possibilités immobilières, des potentiels pour d'autres cultures de la terre... ainsi que, plus encore, des opportunités premières d'engagements habitants. La véritable démocratie naîtra à l'échelle locale. ♦

International

C'est la lutte globale !

Il y a trente ans, lors de la chute du Mur de Berlin, l'universitaire Francis Fukuyama prédisait la fin de l'Histoire : le modèle américain ou « occidental » liant liberté politique et liberté d'entreprendre, démocratie et capitalisme ne pouvait plus que triompher sur les cendres du « socialisme réel ».

Pourtant, après la première secousse du Printemps arabe de 2011, voici à nouveau l'Histoire en marche, à l'image de nombreux peuples, aux quatre coins du monde.

Équateur, Hong Kong, Liban, Algérie, France, Chili, Croatie, Soudan, Haïti... une liste vertigineuse. Il ne s'agit pas ici de destinations exotiques pour touristes en mal de dépaysement mais d'une partie des pays qui, depuis quelques mois, connaissent une floraison de soulèvements populaires. Dans un tel jaillissement, difficile de dégager des lignes de force. Et imaginer un chef d'orchestre clandestin,

une nouvelle internationale au numéro aléatoire, serait peu crédible.

Quelques points communs

On peut sans trop se tromper dégager quelques lignes de force, dont la première serait la volonté de soulever une chape de plomb, que ce plomb soit de nature politique, économique – sociale, sociétale voire environnementale.

Le point commun réside dans l'abandon de la résignation devant l'ordre établi – au Chili la constitution néo libérale héritée d'un Pinochet disparu voici 20 ans, au Liban le partage mafieux de l'État sur une base confessionnelle, en Algérie la main de l'armée sur l'État et les richesses du pays – et celle du dépassement de la peur de la répression. C'est pourquoi il n'est nullement étonnant que la jeunesse soit aux premiers rangs des révoltes.



© J. PEREZ/ANSA

D'où également l'incrédulité des gouvernants, leurs hésitations sur la conduite à tenir, alternant répression brutale et concessions arrachées : en Irak ou en Guinée, les forces de l'ordre tirent sur la foule, à Hong Kong, le gouvernement fait appel aux voyous des Triades contre les manifestant.es, au Kazakhstan, mais aussi dans des pays démocratiques comme l'Espagne et, hélas, en France, l'intervention policière marque par une

brutalité inusitée depuis longtemps, avec à la clé de nombreuses arrestations.

Attention. Comparaison n'est pas toujours raison. Et il n'est pas question de comparer l'extrême violence de régimes dictatoriaux – Soudan, Irak voire Venezuela – avec la situation de pays où le droit demeure respecté, même si des abus sont commis. Ce serait d'ailleurs dévaluer le courage des révolté.es qui risquent de fait leur liberté et leur intégrité physique.

Zoom : L'écologie au Nord... mais aussi au Sud !



© RAVI/ANSA

500 000 à Montréal, un million à New York, des milliers à Paris, Sydney, Milan, Madrid ou Berlin pour les marches pour le climat du 27 septembre. Et des mouvements non gouvernementaux comme Extinction Rebellion au Royaume Uni. Alors l'écologie un problème de « riches » ? Ce serait oublier les conséquences qui frappent d'abord les populations les plus fragiles, qu'il s'agisse des tribus amazoniennes, des masses urbaines entassées dans des quartiers ouvriers pollués ou des

deltas menacés par la montée des eaux. C'est pourquoi, de Bangkok à Kampala, et alors que sévissent Donald Trump ou Jair Bolsonaro, au Sud aussi les peuples commencent à se lever contre les effets d'un développement capitaliste destructeur. À menace mondiale, lutte globale.

L'exigence d'un État de droit

D'abord sans doute, sous des formes différentes, l'exigence d'un État de droit, du respect des libertés individuelles, de la souveraineté populaire et somme toute de la dignité de chacun.e. Ici il s'agit de sauvegarder des garanties démocratiques comme à Hong Kong face aux tenants de la dictature chinoise, ou de les conquérir au Soudan et en Algérie, ou de démasquer celles et ceux qui les confisquent, comme les partis aussi prétendument religieux que réel-



Des contestations d'ampleur à travers le monde pour défendre les droits des peuples.

Contre la précarité sociale

Le mouvement des Gilets Jaunes n'est pas loin de s'inscrire dans cette logique, à travers le rejet d'une fiscalité théoriquement écologique, mais pénalisant d'abord les classes populaires. Ce réveil d'une conscience des conflits de classe à l'échelle mondiale, si elle peut résumer l'ensemble des soulèvements, n'en est jamais complètement absente. Dès lors, pourquoi ne pas placer la grève victorieuse des ouvriers de General Motors (50 000 grévistes pendant 38 jours en octobre) aux côtés des manifestations d'enseignant.es en Irak ?

La lutte pour la dignité et le respect de la souveraineté est globale, voire nationale, lorsqu'il s'agit également de secouer la tutelle d'une puissance étrangère – l'Irak en Irak ou au Liban, les États Unis au Chili ou en Haïti – elle s'apprécie tout autant à l'échelle humaine.

Ainsi en est-il des luttes des femmes pour le respect de leurs droits, et d'abord celui

lement corrompus au Liban ou en Irak. L'objectif, en écartant Tartuffe aux masques multiples, est de redonner le pouvoir au peuple. Difficile donc de dissocier revendication économique et politique: si de simples annonces fiscales comme la fin de subventions sur les carburants en Équateur ou tarifaires comme l'augmentation du prix d'un ticket de métro ou du carburant ont pu mettre littéralement le feu aux poudres respectivement en Équateur, au Chili ou en Haïti, c'est que ces annonces, loin d'être anecdotiques, sont vues comme révélatrices à la fois d'une grande précarité sociale mais aussi du refus d'accepter plus longtemps la tutelle – non démocratique – d'organisations internationales adeptes de l'austérité pour les pauvres, à commencer par le FMI.

Sébastien Roman : « Un maître-mot : la justice sociale »



Sébastien Roman, spécialiste de philosophie politique, chercheur associé à l'ENS de Lyon. Auteur de *Nous, Machiavel et la démocratie*, Paris, CNRS, 2017.

Quels points communs entre ces mouvements ?

Ces mouvements sociaux naissent apparemment de peu de chose (exemple : hausse du ticket de métro au Chili), mais leur nombre et leur force montrent à quel point la situation sociale était déjà au bord de l'explosion. Nombre de citoyens, dans différents pays, ont un ras-le-bol général des difficultés éprouvées au quotidien pour s'efforcer de vivre dignement.

Le sentiment d'injustice va de pair très souvent avec une critique d'une politique corrompue. Un maître mot s'exprime dans nombre de ces mouvements sociaux : l'exigence d'une plus grande « justice sociale ». Il y a une contestation forte des inégalités sociales, d'autant plus insupportables en temps de crise.

Au-delà de la gravité des causes, une certaine joie semble prévaloir dans les mobilisations ?

Pas partout bien sûr, mais oui, des citoyens dépolitisés ou apolitiques ont plaisir à (re) prendre goût à la politique, à constater qu'ensemble ils peuvent quelque chose. Il y a là, apparemment, comme une sortie de l'individualisme que créent le capitalisme et la société de consommation, et des phénomènes d'ivresse politique, sauf que le problème est justement de savoir comment faire naître des lendemains, ou faire en sorte que la « multitude », qui manifeste dans les rues, acquiert une puissance politique.

Peut-on parler d'aspirations utopistes ?

Je ne sais pas si le mot « utopie » est utilisé abondamment par les manifestants. Rien n'est moins sûr en raison de la réduction commune de l'utopie à l'utopisme (au sens péjoratif d'un refuge dans le rêve). Mais l'utopie, c'est aussi et surtout l'utopie pratique, qui prend la forme d'un véritable projet politique réaliste pour contester l'ordre social établi. Et parce que tout pouvoir est idéologique, l'utopie comme contre-pouvoir et alternative est vitale en démocratie. Tous les mouvements de contestation sont singuliers, mais le désir commun est de changer les choses, contre une confiscation de l'imaginaire social au profit du pouvoir voire du « système » mis en place.



de disposer de leur corps face aux violences : en Croatie, à Zadar, le 19 octobre, des centaines de femmes manifestent contre la libération d'auteurs de viols, idem en août à Mexico, et dans une « marée verte » à La Plata, 300 000 manifestent pour le droit à l'avortement et la fin des violences sexuelles. En première ligne dans les cortèges du vendredi en Algérie ou au Liban,

leurs revendications prennent tout leur sens face aux exactions sexuelles des forces de répression, comme au Chili ou au Soudan... Respect des droits démocratiques, respect des droits humains, refus de la résignation et dépassement de la peur... si personne n'en connaît la fin, l'Histoire s'est remise en marche. ♦

Matthieu Leiritz

Questions à Frédéric Maguet, secrétaire général du SNAC-FSU



Comment analysez-vous la politique culturelle actuelle ?

Lors de la campagne présidentielle, il fut beaucoup question de la faiblesse du programme « culture » du candidat Macron.

La situation actuelle confirme nos craintes : ce gouvernement semble confondre la culture avec sa propre célébration (« *Nous reconstruirons Notre-Dame en cinq ans !* ») et, surtout, avec la consommation culturelle. En témoigne le « Pass culture », ce totem de la Macronie, consistant à offrir aux jeunes 500 euros à dépenser en produits culturels, approche individualisante et consumériste totalement contestable dont le bilan tient du naufrage.

Cela relève d'une mesure gadget alors que le pouvoir communique avec emphase sur « *la culture, vecteur de lien social* ».

Qu'en est-il des futurs moyens budgétaires alloués à la Culture ?

« *L'éducation artistique et culturelle* », idée née à Gauche avec des intentions louables, fait de plus en plus figure de posture de rattrapage de la politique néo-libérale de casse de l'État social : on démolit les solidarités et les protections tout en prétextant favoriser l'accès des enfants à l'art, gage de leur épanouissement comme citoyens... Cette tartufferie ne signifie pas que rien de valable ne se fait dans le cadre de l'EAC, mais les collègues engagés dans ce dispositif obtiennent des résultats en raison de leur implication et non grâce à une politique publique inexistante. Accès aux œuvres ou accès aux pratiques, la médiation est bien sûr le maître mot. Mais il y faut de vrais moyens, totalement absents d'un budget qui néglige les DRAC, qui ampute la subvention du Louvre de 11 millions d'euros, le laissant sous dépendance financière du tourisme de masse.

Festivals du cinéma italien

Le festival du cinéma italien de Villerupt vient à peine de tirer le rideau, décernant son Amilcar du jury à *Sole* de Carlo Sironi (notre photo) et son Amical du public à *Il Campione* de Leonardo D'Agostini, que s'ouvrent les Rencontres du cinéma italien de Toulouse. Du 29 novembre au 8 décembre, la ville rose fête sa 15^e édition où vingt-deux films inédits seront projetés avec, le 4 décembre, une soirée hommage à Valerio Zurlini. Comme chaque année, trois prix seront décernés, ceux du jury, du public et des étudiants.



dre du Festival Diaghilev qui l'invita à revisiter l'univers de Marius Petipa. Puis, du 25 au 28 janvier, le directeur du Pavillon noir met en scène les vingt-quatre danseurs du Ballet pour son succès mondial, *Blanche Neige*. Avec des costumes de Jean-Paul Gaultier.

Concerts du Nouvel An



Le premier concert du Nouvel An, donné dans la Musikverein de Vienne, remonte à 1870, époque où la famille Strauss, Johan père et fils, Joseph et Eduard, régnait sur la musique légère chère à la noblesse, mais aussi à la bourgeoisie de l'Empire.

Ce concert très codé, où l'on écoute d'abord une polka, puis l'obligatoire *Beau Danube Bleu* et *La Marche de Radezky*, fut l'objet de la première Eurovision télévisée en 1958. Elle rassemble toujours près de 60 millions de spectateurs dans quatre-vingt-dix pays. Le même jour, tous les grands opéras de France offrent leur propre concert, gratuit pour certains.

Africolor en Ile-de-France

Le festival Africolor fête du 15 novembre au 24 décembre ses 30 ans à travers vingt villes d'Ile-de-France. Comme chaque année, la musique africaine occupe la place principale, mais sont également programmés des spectacles théâtraux et musicaux comme *L'Afrique déchaînée* à Fontenay-sous-Bois.

Phèdre! Racine pour les lycéens

Est-il possible de faire apprécier une pièce de théâtre classique écrite en alexandrins, à des lycéens ? C'est le pari de François Gremaud avec *Phèdre!*. La pièce a été commandée par le Théâtre Vidy-Lausanne pour être jouée dans des écoles. Le seul comédien en scène, Romain Daroles, incarne la figure théâtrale d'un professeur fou de Racine. Si le sujet principal est la pièce de Racine, c'est un amour du théâtre dans son ensemble qui en ressort. En décembre à Saint-Médard-en-Jalles et Vevey. Puis en 2020 à Colombes, Perpignan, Hédé-Bazouges, Épinal, Vitrolles, Istres, Nantes, Maubeuge, Chelles, Saint-Ouen, Arras, Saint-Brieuc, Terrassons, Paris.



Opéra : Poil de Carotte création mondiale d'un opéra

Une création d'œuvre d'art lyrique n'est pas courante. L'opéra de Montpellier en a fait commande au compositeur Reinhart Wagner connu pour ses musiques de film qui lui ont valu en 2009 d'être lauréat de L'Étoile d'or, la plus haute distinction en la matière. Le maître a porté son choix sur *Poil de Carotte*. Jules Renard en avait d'abord fait un roman autobiographique en 1894, qui fut adapté six ans plus tard au théâtre Antoine. Le récit devient donc œuvre lyrique à l'Opéra Comédie de Montpellier du 20 au 22 décembre, et les 3 et 4 janvier. Accompagné des textes des chansons de Frank Thomas, l'opéra est mis en scène par l'actrice et réalisatrice Zabou Breitman (notre photo) qui assure là son second travail pour l'art lyrique après *L'Enlèvement au sérail*, à l'Opéra de Paris.



Danse : Preljocaj de duo en ballet

Angelin Preljocaj crée trois pièces les 3 et 4 décembre au Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence qu'il dirige. *Le Parc*, portée par le célèbre duo du baiser, *Annonciation*, dans laquelle l'archange apparaît à Marie comme prémices de la conception, puis, *Ghost*, en pointes et tutus, création du chorégraphe dans le ca-

Exposition des jouets pour Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le MUCEM ressort les jouets d'une ville, Marseille, qui fut un important centre de fabrication.

Si Marseille est réputée pour nombre de produits traditionnels, on sait moins que la ville abritait une cinquantaine de fabricants de jouets.

Pour en garder la mémoire, le Mucem organise l'exposition *Massilia Toy* à l'occasion des fêtes. Du 3 décembre au 1^{er} mars 2020, près de 500 jouets, fabriqués par une trentaine de marques marseillaises entre la fin du XIX^e siècle et la fin des années 1970, y sont présentés.

On doit l'exposition à Christophe Faraut et Bruno Ciria, qui ont réuni cette collection de raretés de l'artisanat et de l'industrie locale. Tous deux spécialisés dans le jouet ancien, ils sont passés de brocanteurs à collectionneurs ces trente dernières années. Leur pratique des brocantes, leur connaissance des familles de fabricants, et le fabuleux Internet leur ont permis de collectionner près d'un millier d'objets, jouets, documents, outillages. Ils ont recherché principalement des jouets non utilisés, de préférence dans leurs boîtes, elles aussi exposées.

France Jouets à La Capelette

Les premiers jouets fabriqués à Marseille étaient composés entièrement de bois. Le métal n'a été ajouté qu'à partir de l'entre-deux-guerres. Le jouet marseillais était très répandu, en France et même internationalement pour certaines marques. Une salle est dédiée à chacun des trois principaux fabricants marseillais Edga, Mossé et France Jouets. Dans son usine de La Capelette, France Jouets a notamment produit la fameuse machine à coudre *Ma Cousette*, présentée à *Massilia Toy*. C'était l'époque où le jouet genré était particulièrement recherché, dinette pour les filles, soldats de plomb pour les garçons. La société France Jouets, qui a



Locomotive et ses wagons fabriqués en 1950, un des jouets exposés au MUCEM pour *Massilia Toy*.

connu son apogée à la fin des années 1950, arrête définitivement sa production en 1972. La plupart des entreprises de jouets, familiales, n'ont pas survécu aux Trente Glorieuses, avec l'arrivée de la concurrence mondiale, du plastique, de l'électronique et du pouvoir de frappe publicitaire des grandes entreprises. L'apparition de normes de sécurité, de plus en plus nombreuses et exigeantes, a donné le coup de grâce à ces petites entreprises. Aujourd'hui, le marché mondial s'est concentré sur quelques entreprises, chinoises pour la plupart. L'empire du milieu fabrique 85 % des jouets vendus dans le monde.

Atelier, vitrines et spectacles

Le *Voyageur interplanétaire* est le guide d'un parcours ludique qui traverse les

salles emplies de jouets. Sa panoplie a été imaginée en 1954 à Plan-de-Cuques par le fabricant Pascal Mossé. La société confectionne des articles de cuir et de moleskine depuis 1967 et son fondateur est détenteur d'une licence Walt Disney.

On y voit bien d'autres jouets, comme le coffret du *Petit fondeur - jeu scientifique breveté dans le monde entier*, et une sélection d'archives audiovisuelles, de catalogues et de publicités d'époque.

Des ateliers ciné-conte, ciné-concert, sieste musicale et atelier pour les petits mécanos seront ouverts à toute la famille. Cette série de spectacles commencera par *La révolte des jouets* qui, du 19 décembre au 2 janvier, présentera trois chefs-d'œuvre du cinéma d'animation tchèque. La petite fabrique des jouets prendra le relais, du 3 au 5 janvier, avec des films rares dans lesquels les jouets prennent vie, accompagné en direct par des musiciens. Un vrai conte de Noël. ♦

Elisabeth Pan

Des jouets en Provence

Dans le Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue est connue pour un Musée des jouets d'antan et de la poupée présentant des centaines de pièces datant de 1880 à 1930. Michel Autissier, ancien de Médrano, et Claudine Autissier ont ouvert au Val, dans le Var, le Musée du jouet ancien et de la figurine historique. Les miniatures sont scénographiées dans de grands dioramas et saynètes. À Gréoux-les-Bains, vit *Le petit monde d'Émilie*, association fondée par Marie-Joëlle Portugal, dans une maison ancienne avec plus de 140 mises en scène. Jouets mais peluches également au Musée des Poupées et des Nounours, à Lézan (Gard). Ulla Maija Suonpää, d'origine finlandaise, en est la créatrice. À Valras-Plage, le Palais de la Maquette étend sur 200 m², des collections de maquettes géantes et animées.

Eisenstein, dans la tête d'un génie à Metz

À la veille de ses dix ans, le Centre Pompidou Metz réussit une fabuleuse exposition qui parvient à nous montrer comment un créateur de génie a construit son esthétisme, dans une époque plus que troublée. Jusqu'au 24 février.

Comment un génial créateur construit-il son esthétisme ? C'est à cette question difficile que répond admirablement l'exposition *Sergueï Eisenstein, l'œil extatique*, réalisées par Ada Ackerman et Philippe-Alain Michaud au Centre Pompidou de Metz. L'exposition approche comme jamais la personnalité d'un créateur à travers la profusion de ses sources graphiques, cinématographiques, théâtrales, qui servira l'intelligence de son « jeu » avec une réalité historique et un contexte politique particulièrement perturbateurs, la révolution russe et la dictature stalinienne. Ce rendu a été rendu possible grâce à l'étude des archives

personnelles du cinéaste qu'a poursuivi Ada Ackerman, chercheuse au CNRS, pendant plusieurs années. Il en ressort une prodigieuse leçon d'art et de cinéma.

Ingénieur engagé

Dès l'entrée de l'exposition, le regard est happé par un immense écran où défilent en boucle et de façon aléatoire des extraits des films culte d'Eisenstein. Cette première impression invite à pénétrer dans l'œuvre et le cerveau de ce fils d'un ingénieur architecte et d'une mère issue d'un milieu de riches marchands russes, passionné de théâtre et dessinant sans cesse. La vie d'Eisenstein fut marquée par deux chocs esthétiques : *Les 400 farces du diable* de Georges Méliès, vu avec ses parents lors d'un séjour à Paris, et la mise en scène de Meyerhold d'une pièce de Lermontov, *Le Bal masqué*.

Ses dessins de mises en scène,



© BRUNO/VALA

de costumes, de décors pour des pièces de Commedia del Arte témoignent de sa ferveur. Dès 1917, il abandonne ses études pour rejoindre l'armée rouge, où, sur le front, il est nommé peintre-décorateur de la section théâtrale, il en sera renvoyé, mais décide de se consacrer entièrement aux métiers du théâtre, qu'il apprend auprès du grand Meyerhold, évoqué par un

grand portrait en pied. Il participe aux créations du maître mais, après une année, part poursuivre ses propres expérimentations théâtrales, graphiques, et développe son concept d'« attractions » (stratégie de rupture, narrative ou plastique, destinée à produire sur le spectateur un impact maximal). Dans une usine à gaz, il monte *Masque à Gaz*, une pièce de Trétiakov. Sa mise en scène annonce son glissement vers le cinéma. Puis, de salle en salle, on déambule dans chacun de ses films, depuis *La Grève* en 1922, son premier long-métrage, à *Ivan le terrible*, qu'il commence à tourner en 1943, sous l'œil critique de Staline qui en censura la seconde partie, et dont il ne pourra achever la troisième.

Un maître international

La scénographie de Jean-Julien Simonot, qui s'appuie sur un gigantesque échafaudage cher à Eisenstein, joue de la construction des sources dont

Les scolaires attendus



© BRUNO/VALA

« Nous accueillons plus de 45 000 scolaires à l'année. Actuellement, nous montrons l'histoire de l'URSS, de la Russie, de la propagande » explique Marion Gales, du Centre Pompidou-Metz. « *Car Staline comprend que le cinéma est le médium qui permet de lever les foules. Il pratique le cinéma de commande dont Eisenstein détourne l'idéologie. Tout cela ne peut qu'intéresser les scolaires.* » Tous les films d'Eisenstein sont projetés dans l'auditorium. L'exposition montre aussi les sources d'inspiration du cinéaste. Charlie Chaplin et Buster Keaton mais aussi les caricatures du XVI^e siècle de Jacques Callot et de Lebrun, des œuvres de Michel-Ange, de Rodin, autant d'œuvres anciennes rarement visibles dans le centre d'art contemporain qu'est Pompidou-Metz. C'est aussi le côté exceptionnel de cette exposition.



Les images fortes d'Eisenstein, extraits aléatoires de ses films, accueillent le visiteur de Pompidou-Metz.

Eisenstein s'entourera toute sa vie. L'œil du visiteur navigue entre les caricatures, les tableaux, les films d'autres cinéastes, passés ou contemporains, pour mieux percevoir ce qui a conduit à tel extrait. Et aider à appréhender les nombreuses influences artistiques et théoriques qui sous-tendent un décor, un personnage, un cadrage, le montage, de celui qui fut adulé par les artistes avant-gardistes, les intellectuels français, le public russe, les professionnels du cinéma, puis par les cinéphiles du monde entier.

La présentation de *La grève*, qui lui donnera la réputation internationale de jeune cinéaste révolutionnaire, s'étend sur ce processus créatif exigeant qui, un siècle plus tard, impressionne encore. Ce film s'inspire de la réalité d'un mouvement de grève dans une usine de l'ancien régime tsa-

riste pour mettre à l'œuvre la parenté de références esthétiques qu'Eisenstein juge nécessaires au cinéma. Dans l'exposition, les photos et extraits du film côtoient une foulditude d'apports esthétiques, qui pourraient emplir une vie.

Mixant humour et drame, il se réfère aux études homme/animal de Charles Le Brun pour faire jaillir en gros plan des hommes grimaçants. Les personnages sont le peuple des ouvriers russes courant, en masse, défier la toute puissance de l'ancien régime tsariste. Le film reçoit la Médaille d'or à l'exposition internationale des arts décoratifs de Paris.

Les projets refusés

L'exposition fait de même pour tous ses grands films *Le cuirassé Potemkine*, *Octobre*, *La ligne générale*, *Que viva Mexico!*, *Le pré de Béjine*, *Alexandre Nevski*, *Ivan le terrible*. Invisibles, de nombreux projets refusés, inachevés,

Opéra Monde, l'autre événement de Pompidou Metz

Exposer un art du spectacle vivant comme l'opéra, c'est un pari (réussi) qu'a tenté le centre Pompidou de Metz. De Richard Wagner, et son concept d'œuvre d'art total (*Gesamtkunstwerk*), à Pascal Dusapin, de Roland Topor à Bill Viola, l'opéra s'est échappé de la cage



Teatro Azul (2004), de l'artiste Guillermo Kuiten.

théâtrale, des dorures de la salle d'opéra à l'italienne, dans laquelle on l'a longtemps confiné exclusivement. Fertile, la rencontre entre art lyrique et arts visuels a donné naissance à de nouvelles sensibilités esthétiques et politiques, et enrichi autant le champ de l'opéra que celui des arts plastiques. Pour en rendre compte, Stéphane Gislhain Roussel, commissaire de l'exposition, a réuni artistes et musiciens dont les recherches et projets ont contribué à l'évolution de cet art éphémère de la voix, du spectaculaire, du monumental. « Dans l'exposition, on voit comment l'opéra va servir de miroir du monde, réussir à catalyser des aspirations très diverses », explique le commissaire.

La scénographe et costumière Małgorzata Szcześniak, collaboratrice de longue date du célèbre metteur en scène Krzysztof Warlikowski, emmène le visiteur dans un labyrinthe composé d'actes, à la manière d'un opéra. Avec des chefs-d'œuvre emblématiques, spectaculairement mises en scène, qui invitent à la halte. On traverse les arts et les époques, les points de vue idéologiques et esthétiques. Depuis la maquette de *Parsifal* imaginée par Wagner en 1882, jamais montrée en France, à l'étonnant village opéra de Christoph Schlingensiefel qui, au Burkina Faso, regroupe un théâtre, une école primaire et un centre de santé, construit en 2009 par l'architecte Francis Kéré. Pour l'artiste allemand, qui a mis en scène *Parsifal* à Bayreuth et bien d'autres grandes œuvres du répertoire, l'opéra ne devait pas se cantonner à la salle, dans sa forme classique, mais être au cœur de la vie.

Małgorzata Szcześniak est la créatrice du King Kong exposé dans le forum. Conçu pour *L'affaire Makropoulos* de Leos Janacek, mis en scène par Krzysztof Warlikowski, il s'agit du plus grand décor d'opéra (11 m de haut, 13 m de large) jamais réalisé. C'est un prêt de l'Opéra de Paris, qui coproduit cette exposition à l'occasion de ses 150 ans. Jusqu'au 27 janvier.

avortés, détruits, spoliés, ont ralenti la carrière d'Eisenstein et contribué à un certain découragement. Comme pour les venger de l'oubli, le scénographe a fait surgir l'un d'entre eux, *Glass House*. Ce projet de film est né à Berlin, inspiré par l'architecture moderne et ses expérimentations autour du verre, notamment celles de Mies van der Rohe, de Franck Lloyd Wright découvert lors

d'un séjour aux États-Unis. Le cinéaste déclare « se sentir à l'étroit dans le cinéma » et veut exploiter la transparence pour donner au médium une apparence d'apesanteur... Cette ambition ne verra jamais le jour, mais un ensemble de dessins et de notes témoignent de ce qu'aurait pu devenir le projet. C'est par elle que s'achève ce parcours foisonnant. ♦

Véronique Giraud

Marc Fouilland : « Le cirque contemporain a amené la dimension sociale »

Marc Fouilland a porté le CIRCA d'Auch pendant 18 ans. Sur le départ, il confie les difficultés que l'art circassien a dû affronter et affronte encore, mais aussi son universalisme, la dimension sociale nouvelle dans ses contenus et la part participative.

Quelles sont les tendances esthétiques du cirque qu'Auch a rendu visibles ?

C'est un cirque qui continue à se libérer d'un formatage, il continue à construire avec les autres arts, à s'en nourrir, comme en témoigne la compagnie Barro D'Evel avec son spectacle créé à Barcelone et fait sa première en France à Auch. Un cirque qui s'enracine dans ses spécificités, le mât chinois par exemple développé par les créations *Mostro*, ou *Instable*. C'est aussi un cirque qui continue à chercher son rapport au public, en frontal, en bi-frontal, en circulaire. Un cirque en 3D qui fait son apparition avec un spectacle où les spectateurs portent des lunettes 3D et se retrouvent à évoluer au milieu des artistes.

La dimension sociale et sociétale habite maintenant le cirque...

Oui, et je pense que le cirque a amené beaucoup cette dimension-là, davantage encore que d'autres arts vivants. Il a amené également une dimension internationale. Il circule dans le monde entier. Il y a même des équipes de cirque où il n'y a pas une langue commune aux artistes. Ces choses questionnent, l'identité en particulier, comme avec le spectacle du GDRA, *Nulle part*, qui met en scène une institutrice qui vit en Guyane française, au milieu de la forêt amazonienne, et tente de défendre sa propre identité ethnique tout en étant une enseignante de l'Éducation nationale. Elle pose les questions de l'isolement, de ce qui fait République, de ce qui fait frontière. Des questions que beaucoup se posent.

Cela fait 18 ans que vous portez CIRCA, quel bilan en faites-vous ?

Par le hasard de l'histoire nous avons eu la chance à Auch que CIRCA naisse avec l'histoire du cirque contemporain, défini comme étant le cirque pratiqué par des artistes sortis des écoles, qui ont cinq, sept ans de formation professionnelle. Qui ne viennent ni des familles dans la tradition, ni d'une génération spontanée comme les Plume et Archaos dans les années 70. CIRCA arrive il y a 32 ans au moment où le cirque contemporain apparaît, où est fondé le Centre National des Arts du Cirque. En 18 ans, le nombre d'écoles et d'artistes a explosé un peu partout. Ainsi que les structures de politique publique en faveur du cirque dans le monde. Je fais le bilan à la fois d'une richesse énorme et de l'immense travail à faire encore pour le faire connaître. C'est encore un art méconnu. Alors que le public est là, il suit.

Que manque-t-il au cirque contemporain pour qu'il soit mieux reconnu ?

Il n'y a pas suffisamment de représentations, de lieux. Il y a encore une programmation du cirque dans certains lieux comme étant du remplissage qu'on va proposer aux familles. On ne fait pas l'effort, comme on le fait pour la danse, le théâtre ou la musique, d'aller sur des champs plus risqués artistiquement, plus innovants. Le cirque reste enfermé dans une image ancienne. En programmant un ou deux spectacles par an dans un théâtre, on ne donne pas un aperçu suffisant du cirque au public pour attiser sa curiosité. D'autant qu'en



Marc Fouilland dirige les rencontres annuelles de CIRCA Auch, incontournables pour tout professionnel, artistes-auteurs, programmeurs, écoles, associations, fédérations françaises, européennes, mondiales. 2019 a été sa dernière édition en tant que directeur.

ne programmant qu'un seul spectacle, les grands théâtres choisissent plutôt une solution facile, qui va marcher, à l'instar d'un pan connu du cirque québécois.

CIRCA Auch fait sans doute exemple...

L'art et la culture dans le Gers, c'est comme tout le service public dans le milieu rural : il faut le développer, l'amener, le maintenir. Il y a aujourd'hui une prise de conscience de l'intérêt de l'art et de la culture, même par les élus ruraux. Les médias et le numérique portent l'information partout.

Pour une ville de 23 000 habitants, qui met beaucoup de moyens, il y a à la fois un retour économique et un retour d'image très importants. Dans le Gers, il y a d'autres exemples comme Jazz in Marciac, il ne manque pas d'initiatives citoyennes pour créer des contextes pour le développement de la culture. Après il faut les accompagner, faire prendre conscience aux élus de la dimension économique de ces projets. Les projets reposent sur un grand bénévolat. Pendant le festival CIRCA, toute la ville est mobilisée, les navettes circulent gratuitement, on observe beaucoup d'initiatives qui n'existent pas ailleurs. On ne pourrait pas faire autant s'il n'y avait pas cet engagement citoyen. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud

casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

Découvrez une banque
qui vous ressemble sur casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social: 1 bis rue Jean Woinet 77420 Champs sur Marne - Siren n° 784 275 278 - RCS Meaux - immatriculation (IRIAS) n° 01 027 138 - BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 170 304 620 euros - Siège social: 55, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 12 - Siren n° 483 455 042 - RCS Paris - immatriculation (IRIAS) n° 08 045 500 - Crédit photo: © Roman Joffrais - Conception: Insign - Imprimé par XXXX - Ref. 3000.

Pourquoi protéger ses données personnelles ? Et comment ?



Virus, vol de données, cyberharcèlement, usurpation d'identité... notre vie derrière l'écran comporte des risques, immatériels mais bien réels. Pourquoi les connaître ? Comment s'en protéger ? Que faire en cas de problème ? Conseils d'experts pour lutter contre ce nouveau problème de société.

Nouveaux outils, nouveaux risques

Les outils en ligne occupent une place toujours plus importante dans nos vies. Et si tous ces services contribuent à améliorer notre quotidien, ce sont autant de portes d'entrée pour ceux qui en veulent à nos données personnelles : adresse email, données bancaires, informations sur nous, nos enfants, nos habitudes de vie... Ce que nous laissons derrière nous se marchande à prix d'or.

Que faire pour se protéger ? Renoncer à utiliser internet ? Non, mais éviter de devenir une proie facile. Achats en ligne, email, mots de passe, réseaux sociaux : le site mesdatasetmoi.fr propose à chacun de tester ses pratiques grâce à des outils ludiques et informe sur les bons usages à adopter.

Comment se protéger ?

Des solutions existent : sécuriser sa navigation et ses transactions avec un pack logiciel, sauvegarder ses documents importants sur un espace de stockage sécurisé hébergé en France, ou encore recourir à une protection juridique pour se prémunir de certains risques (litiges, vol de données, atteinte à la vie privée)... MAIF propose des solutions concrètes et négocie même des offres avec des partenaires pour offrir un service à moindre coût, notamment en cas de situation critique. En matière de sécurité numérique, mieux vaut prévenir que guérir. En savoir plus sur www.maif.fr/securitenumerique

Aide aux victimes.

MAIF a rejoint en tant qu'expert le dispositif national cybermalveillance.gouv, une plateforme destinée aux particuliers, entreprises et collectivités territoriales qui réunit pouvoirs publics, organismes de défense des consommateurs et acteurs de référence pour proposer des solutions de protection aux victimes d'actes malveillants.



assureur militant